

N° 46 - JANVIER 2023



Bulletin Municipal LOISIN

Membre de : THONON
agglomération



Chers Loisinoises,
chers Loisinois,

TOUS CONNECTÉS !

Depuis le temps que tout le monde nous la réclamait, elle est arrivée, la fibre !

Mais comme internet est loin de suppléer aux rencontres humaines, nous continuons à vous proposer des moments conviviaux dans notre village ; Pour ce dernier trimestre : Le marché avec son apéro quizz de Septembre ; la marche d'Octobre Rose, le repas des sages, et pour Noël, le troc et la veillée pour les illuminations. Ce qui fait la réussite de tous ces échanges et nous encourage, c'est Votre participation !

Il est vrai, la crise sanitaire dure puisqu'elle se conjugue désormais avec une crise économique et sociale qui nous touche parfois jusqu'au cœur de nos familles et amis les plus proches.

Et pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Les associations, les commerçants, les professeurs et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontent craintes et contraintes pour continuer à rendre le service public attendu.



La commune poursuit aussi son travail dans la sécurisation des mobilités et nous avons à ce titre reçu le Label « ville prudente ». Ce label nous engage comme il nous oblige ! Nous souhaitons poursuivre nos aménagements de sécurité dans cette continuité.

Vous trouverez le reflet du travail de cette année 2022 dans ce bulletin.

Que 2023 nous permettent à tous de continuer ensemble à faire de Loisin, un village accueillant et chaleureux !

Bonne année !



Personnel communal

Depuis le 3 janvier 2023 :
M. Raoul FAVERO a intégré les services techniques et Mlle Shannon VAN HUFFEL a rejoint l'équipe des agents municipaux de l'école.

SOMMAIRE

- 2 Mot du Maire
- 3 Rétrospective
- 6 Vie associative
- 14 Enfance / Jeunesse
- 18 Le numérique
- 20 Budget participatif
- 21 Sécurité routière
- 24 Environnement
- 28 Urbanisme
- 29 CCAS
- 30 Loisin d'Antan
- 34 Etat civil - Population
- 35 Recensement
- 38 Agenda 2023
- 39 Nouveau
- 40 Infos utiles

Directrice de la publication : Laetitia VENNÉ -
Responsable communication : Marie-Claude SUCHET
Mise en page et impression : Noémie Création -
74550 ORCIER - www.noemie-creation.fr

L'ensemble des photographies utilisées ont été autorisées par leurs auteurs. Toute utilisation, reproduction, diffusion, publication du contenu en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.

Crédit illustration :
www.freepik.com - www.vecteezy.com

OCTOBRE ROSE



La joelette - Ski club Bons-en-Chablais

C'est sous une pluie battante que 160 personnes se sont lancées sur des parcours de 5 ou 10 km pour aider l'association « Jeune et Rose » qui soutient les femmes victimes d'un cancer du sein :

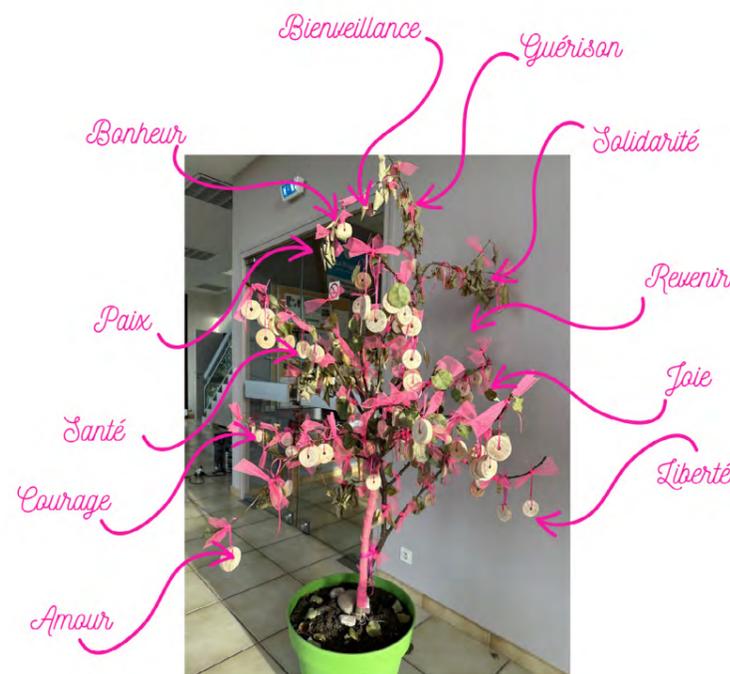
la somme de 1 206 € leur a été remise le 5 novembre en présence des membres du CCAS. Merci à nos sponsors qui ont permis la bonne marche de cette manifestation.

Bravo à tous ces courageux qui ont bravé les intempéries pour une cause importante qui nous concerne tous.

Rendez-vous l'an prochain le samedi 7 octobre 2023.

ARBRE À VOEUX

CHANCE	2
SANTÉ	35
PAIX	9
GARDER LE MORAL	1
AU DELA DES NUAGES LE SOLEIL EST LA	1
DES PROMENADES À GOGO	1
CADEAUX POUR NOËL	1
PENSÉES À TOUTES CELLES QUI SE BATTENT	1
EMPATHIE ET SOUTIEN	1
VIVE LA VIE	1
PAIX AMOUR GUÉRISON	6
AMOUR PAIX	6
BONHEUR JOIE	13
UNE JOLIE MAISON POUR ACCUEILLIR LA FAMILLE	3
REVENIR L'ANNÉE PROCHAINE	1
ARRÊT DE LA GUERRE ET VICTOIRE POUR L'UKRAINE	2
VIVE LA RECHERCHE BRAVO	1
LIBERTÉ POUR TOUS	1
PAIX DANS LE MONDE	3
PLUS DE MISÈRE DANS LE MONDE	1
PLANÈTE SAINTE	1
PLUS JAMAIS DE CANCER	1
PROFITER DE LA VIE	2
ON VA VAINCRE TOUS ENSEMBLE	1
COURAGE	1
TROUVER LE BON REMÈDE	2
PLUS JAMAIS DE MORT	1
PLANÈTE PROPRE	1
LUMIÈRE	1
RESPECT	1
UN MONDE PLEIN DE JEUX	1
LA VIE EST BELLE	1
SOLIDARITÉ	1
FORCE COURAGE	1
RÉUSSITE FAMILLE	2
VIVE LOISIN	1
BIENVILLANCE	1
BONHEUR POUR TOUS LES CHIENS	1



Les vœux roses 2022

REPAS DES SAGES

Le 10 novembre, le **CCAS** a accueilli une centaine de personnes, les Sages de la commune de plus de 70 ans. Habituellement, le repas est plutôt calme et voué aux conversations du moment.

Cette année tous ont eu envie de faire la fête. Il faut dire que l'animateur Mickael n'a pas son pareil pour stimuler les participants en les invitant à jouer, chanter et danser. Que dire lorsque 90% des convives jouent le jeu ?

Le délicieux repas concocté par le traiteur Papacook de Douvaine, servi avec brio sur des tables finement décorées par l'association Arts et Découvertes a ravi les palais. La réussite d'un tel évènement est le fruit d'une excellente collaboration entre tous.

La plus belle récompense ce sont les sourires, les éclats de rire, les petites étoiles dans les yeux des danseurs. Bref on se réjouit de recommencer l'an prochain avec des personnes pas si Sages que ça heureusement et si dynamiques.



RIEN QUE POUR ELLES



Devinez où sont parties ces dames ? À Chambéry ! "Rien Que Pour Elles" le samedi 25 juin 2022

TROC DÉCO NOËL

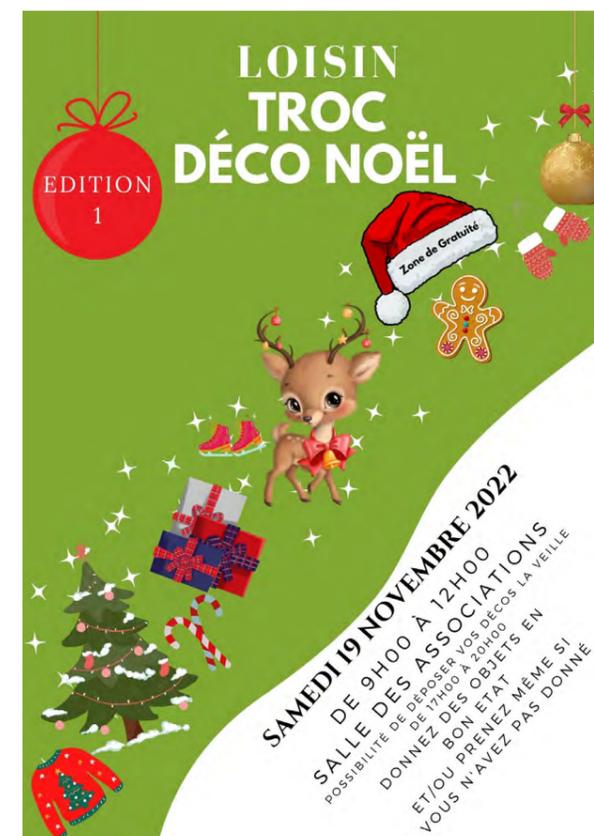
Donner plutôt que jeter, le troc des décorations de Noël comme solution antigaspi.

Le samedi 19 novembre 2022 a eu lieu le troc des décorations de Noël, dans la salle des associations.

Tous les ans, les modes et les envies en matière de décorations de Noël changent. Il nous paraissait donc intéressant en terme d'écologie et d'économie de permettre aux gens de venir échanger leurs décors. Chacun pouvait apporter, chacun pouvait prendre...

Les décorations n'ayant pas trouvé preneur ont été ensuite apportées à des associations, par exemple, ou réemployées mais dans tous les cas elles seront revalorisées et non jetées.

Merci à vous tous de votre participation !



ILLUMINATIONS DE NOËL

Vendredi 2 décembre, les spectateurs sont venus nombreux pour assister aux illuminations de la ville et participer aux festivités proposées. En effet, plus de 200 personnes étaient présentes devant la salle des fêtes pour accueillir le père et la mère Noël ainsi que leurs lutins malicieux arrivés sur le traîneau de Vadrouill'Ane.

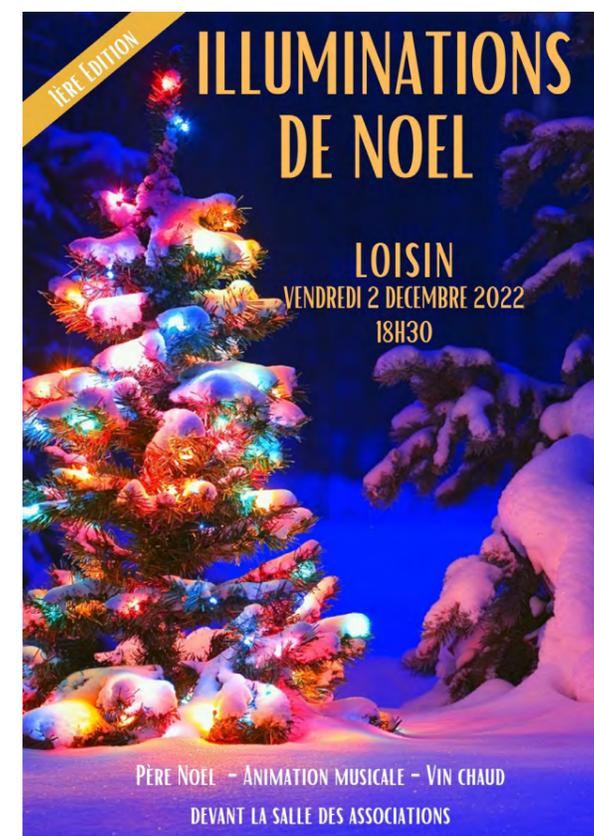
Le maire Laetitia Venner a donné le coup d'envoi sous les applaudissements de la foule enthousiaste et a tenu à remercier la commission animation qui a organisé avec brio ce rassemblement où ont été également offerts des boissons, du vin chaud, des châtaignes grillées et de la soupe.

La chorale Chœur Lac et Colline était aussi sur place pour entonner des chants traditionnels et une chanteuse pré-nommée Natacha a animé le reste de la soirée en faisant même danser des personnes très âgées.



Un instant mémorable et de bonheur total pour les petits et les grands ravis de ce bel évènement.

Source : Le Dauphiné
Valérie MADRID



Vie associative

ARTS ET DÉCOUVERTES

C'est l'association des séniors de notre village, le club !

Nos objectifs : ne pas rester isolés, pouvoir échanger, passer de bons moments ensemble, varier nos activités.

Les rencontres, le jeudi tous les 15 jours se tiennent à partir de 14h00 dans la salle des associations : belote, rummicub, scrabble nous réunissent.



Depuis la rentrée : un atelier bricolage dans la salle Framboise, pour réaliser les décorations de tables du repas des séniors de Loisin qui a eu lieu le 10 novembre 2022.

Nous avons aussi le plaisir de faire quelques sorties gourmandes...

Nous serions heureuses de vous accueillir, n'hésitez pas c'est gratuit, sans contrainte, et ouvert à tous et à toutes.

Contact : Colette DUGOURD, présidente 04 50 94 04 94



BIBLIOTHÈQUE

Après deux années difficiles avec toutes les contraintes sanitaires dues au Covid, la bibliothèque retrouve avec plaisir plus de lecteurs et lectrices.



Pour l'instant, les animations de bricolage pour les enfants n'ont plus cours. Si quelques dames veulent bien nous donner la main pour quelques activités manuelles et annuelles, nous en serons ravies.

Le prix de la « vache qui lit » a attiré quelques lecteurs enfants, trop peu à notre goût, mais ils seront tous prochainement récompensés.

Pour les adultes, le prix Rosine Perrier a suscité plus de lectrices que les années précédentes, et on a envie de dire youpi ! Cela nous permet

de découvrir de nouveaux auteurs et c'est apprécié par nos lectrices. Une bonne dotation de la mairie nous permet d'acheter beaucoup de nouveautés, et si vous ne connaissez pas la bibliothèque, poussez notre porte, vous serez surpris ! Nous allons programmer plusieurs rencontres avec des auteurs. C'est toujours intéressant et nous ne pouvons que vous encourager à y participer.



Afin de conserver le lien social dans la commune, nous avons poussé la bibliothèque hors les murs.

Nous sommes allées à la rencontre des locataires de la maison intergénérationnelle l'Écluse.

Lestées de quelques livres « large vision », de romans du terroir et d'ouvrages d'art, nous avons rencontré les résidentes.

Gentiment accueillies par Sandra, nous avons partagé le thé et avons discuté lecture, auteurs et animations partagées par ces dames. Moment de convivialité fort agréable et que nous poursuivrons tous les deux mois le 1^{er} lundi.

Si comme nous, vous aimez les livres et le contact humain, si vous disposez de quelques heures, nous serions heureuses de vous compter parmi les bénévoles.

Les bénévoles de la bibliothèque

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 10h à 12h et
de 16h à 18h

Samedi de 10h à midi
04 50 94 09 03
biblio.de.loisin@wanadoo.fr

VADROUILL'ANES

Les ânes de Vadrouill'âne font partie du décor de notre joli village de Loisin. Ils sont câlins, coquins, joueurs, travailleurs et proches de l'humain.

Nous organisons de multiples activités en leur compagnie : des balades à thème où se mêlent découvertes et expéditions (cueillettes

de plantes sauvages, bols tibétains), organisation d'animations au pré (anniversaires, enterrements de vies de jeunes filles), des approches pour les tout-petits ou personne avec handicap ; et

même des rencontres insolites aux domiciles regroupés de notre commune.

Cette année à venir nous enrichissons notre activité en proposant des balades en Escargoline pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, ou encore pour un parent avec un ou deux enfants.

Haha !! l'Escargoline (sorte de joëlette améliorée), notre Rolls-Royce tant attendue est enfin là !



Mais afin de répondre aux besoins de ces adorables grandes oreilles et pouvoir proposer toutes sortes d'activités, nous avons besoin de bénévoles pour les soins quotidiens ainsi que d'accompagnants à nos événements.

Alors si vous êtes fan des animaux et que vous avez un peu de temps, contactez-nous et rejoignez notre active et sympathique équipe !

vadrouillane@gmail.com

www.facebook.com/vadrouillane

DORIA



Des actions pour récolter des fonds sont organisées tout au long de l'année :

- Campagne d'adhésion (15€)
 - Vide grenier
- Campagnes ponctuelles de dons

L'association Doria créée en 2014 répond à la détresse des animaux trouvés accidentés, des animaux délaissés et de ceux livrés à eux-mêmes.

Si toutes les conditions sont réunies, elle peut également venir en aide à un propriétaire qui n'a pas les moyens de payer l'intervention chirurgicale qui pourrait sauver son compagnon.

Et à venir le SAMEDI 4 MARS 2023 à partir de 15h salle des fêtes l'association organise le 1^{er} FESTIVAL DORIA

Divers groupes musicaux locaux de style ou de répertoire différent se produiront pour notre plus grand

plaisir. Nous pouvons déjà compter sur l'orchestre « Notes en portée » sous la direction de Sylvie Mouraux, la chorale « Si on chantait ! » de Douvaine, des ensembles instrumentaux (piano-clarinette, orchestre de jeunes, harmonie...)

L'entrée sera gratuite, bar et petite restauration sur place.

Le détail du programme sera publié sur notre page facebook : Association DORIA 74140 | Loisin | Facebook

Plus d'infos sur notre page HelloAsso ou notre site :

[Association Doria | HelloAsso association-doria.org](https://www.association-doria.org) et [loisin.fr](https://www.loisin.fr)

VÉTÉRANS



L'Association sportive Vétérans de Loisin regroupe d'anciens footballeurs désireux de se maintenir en forme. Aujourd'hui, les membres pratiquent essentiellement deux activités sportives : marche nordique et pétanque.

Nous nous rencontrons tous les mardis à 18h30 au stade de Loisin et serions enchantés d'accueillir de nouveaux membres dans notre association.

Vous pouvez venir le mardi ou également nous contacter au 06 71 30 39 53 ou par email à l'adresse suivante : fa.vernay@wanadoo.fr.

Tous les membres de notre association vous souhaitent une excellente année 2023 sportive et amicale !

Nous avons également le plaisir de vous informer que le samedi et le dimanche 21 et 22 janvier 2023 nous organiserons à nouveau notre traditionnelle manifestation de fabrication et vente de boudins et atriaux à Loisin devant la salle des Fêtes.

Nous serons heureux de vous accueillir et de partager un moment convivial sous notre chapiteau avec un bon verre de vin rouge chaud « à boire avec modération bien sûr ».



ASCEP 74



ASCEP 74 plus connue sous « Thé Dansant de Loisin » organise chaque mardi de 14h30 à 18h30 son thé dansant avec orchestre.

Cette activité fait parler de Loisin bien au-delà du département, nous avons des danseurs fidèles dont certains viennent toutes les semaines de Grenoble, du Valais en Suisse etc Un grand merci à eux qui nous motivent.

Le 13 décembre a eu lieu le Grand Thé dansant de 14h30 à 23h30 avec repas du soir et bien sûr une décoration de Noël à notre image.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

FREXRIDING

Créée en juillet 2019, notre association «FREXRIDING» a pour but de faire évoluer les sports de glisse, on organise en conséquence des compétitions et nous sommes acteurs principaux à la création de futurs skateparks.

Le 21 septembre 2019 nous avons organisé notre première compétition de trottinettes sur le skatepark de Loisin.

Cette compétition a permis à des jeunes riders de notre région de pratiquer leur sport avec la crème de la crème des riders suisses.

Nous avons réitéré en août 2021 mais cette fois sur la commune de Bons-en-Chablais. Avec notamment la présence de riders pro comme Anthony Grant (3^{ème} place au championnat d'Europe 2021 à Madrid).

Nous avons maintenant ajouté à notre arc, notre présence sur de grandes compétitions nationales. Ce qui nous permet de faire grandir l'association mais aussi de nous créer de la visibilité.

Pour toute information sur notre association vous pouvez nous retrouver sur nos réseaux sociaux.

Nos réseaux sociaux : [@frexxriding](https://www.instagram.com/frexxriding) sur Instagram et [Youtube](https://www.youtube.com/channel/UC...) et [loisin.fr](https://www.loisin.fr)



LE RÉVEIL

" Après deux ans de choucroute à l'emporter ".

L'association Le Réveil est heureuse de vous annoncer sa prochaine soirée choucroute dansante organisée le samedi 04 février 2023 à la salle des fêtes de Loisin avec la musique de Claude Stoll et la choucroute de la boucherie Ducret des Allinges.

En espérant vous revoir tous pour une grande soirée conviviale.

Réservation des cartes dès le mois de janvier au 04 50 94 05 31 Gilbert Velluz ou au 04 50 85 17 56 Laurence Deleschaud.

NOTES EN PORTÉE

Depuis 2013 l'association « Notes en Portée », sous la présidence de madame Chantal Batlogg et dont le siège social se situe 1006 route de Ruaz 74 140 Loisin, poursuit



d'un apéritif dînatoire. ses activités au travers d'auditions, de concerts, de manifestations diverses en lien avec la classe de musique de Sylvie Mouraux, dans le but de développer l'intérêt artistique et culturel de tous.

Citons les principales animations de l'année :

11 décembre 2021 : audition des élèves (duos, groupes, orchestres...) à la salle des Fêtes de Loisin, suivie

d'un apéritif dînatoire.

29 avril 2022 : concert de l'Orchestre d'accordéons « Notes en Portée » de Sylvie Mouraux (composé d'élèves) à Perrignier dans le cadre du Printemps de l'accordéon.

15 et 22 mai 2022 : des élèves participent à des concours régionaux d'accordéon et de piano à Thonon les Bains et à Belley. Coupes et médailles furent remises aux plus talentueux.

26 juin 2022 : audition de fin d'année des élèves dans une ambiance empreinte d'humour grâce à nos 2 clowns Huguette et Vevette ! Cette audition fût suivie d'un repas très amical et convivial entre tous les élèves et parents d'élèves.

Jeudi 7 juillet 2022 : 3 jeunes élèves animent à l'accordéon le marché de Loisin.

Concerts de l'orchestre d'accordéons « Notes en Portée » le 23 septembre 2022 à l'Église de Ballaison

et le 24 septembre 2022 à Cranves-Sales. Tous deux ont remporté un franc succès, ce qui pousse l'Association Notes en Portée à renouveler ces concerts.

Sylvie Mouraux, professeur de la Classe d'Accordéon et Piano vous propose des cours particuliers dès 5 ans, des cours de 2 à 3 personnes de même niveau, des stages, des ateliers etc...

- Pour tous renseignements : Sylvie Mouraux
1006 Route de Ruaz 74140 Loisin
06 81 20 99 73
Sylvie.mouraux@gmail.com
www.sylvie-mouraux.fr
• Inscription possible à tout moment de l'année

Pour plus d'informations sur l'association : [Chantal Batlogg](https://www.chantalbatlogg.com)
06 18 97 51 30
Chantal.batlogg-piano@orange.fr

REGARDS ET BOULES DE POILS



Et si, avec votre chien vous deveniez chien visiteur ! Mais c'est quoi ?

L'animal est un vecteur de lien social, il anime les conversations, rassure par sa présence et encourage la mobilité. Il n'y a aucune gêne avec lui, il ne juge pas, ne voit pas le handicap, mais ressent notre désarroi. La présence du chien développe et ravive la mémoire, l'affectivité, il égaye et amuse.

C'est une certitude, la présence du chien favorise la communication entre nos résidents, nos bénévoles et les aides-soignants. Le temps

d'une visite en structure médicalisée nos doyens oublient leur solitude et l'isolement.

Mais Regards & Boules de Poils ne s'arrête pas là, nous développons des interventions auprès d'un jeune public et des rencontres ou les câlins font du bien comme aux domiciles regroupés à Loisin.

2023 promet une année en nouveauté en commençant par la restructuration de notre formation en 2 sessions :

- Une matinée d'échange avec une animatrice et un psychologue en Ehpad
- Une journée et demi consacrée à la formation chien visiteur avec test et mise en situation du chien avec un conseiller en éducation et comportement canin.

Les bénévoles auront aussi l'opportunité d'évoluer au sein de cette association, mais chut....

dans un premier temps rejoignez notre équipe car la prochaine formation c'est bientôt.

Sessions de formation 2023
Le 28/01 de 10 h à 12H
et les 18 et 19 février à Loisin

Chiens Visiteurs

Un peu de temps libre, envie d'être utile et de vivre une aventure affective.

DEVENEZ CHIENS VISITEURS

Faites de votre chien une star !

Regards & Boules de Poils

Rejoignez nous pour vivre des moments de rencontres humaines et canines remplies d'émotions en partageant l'amour de vos boules de poils.

contact.rbp74@gmail.com / 07.71.72.79.95

BOUGE TON CORPS



L'association Bouge Ton Corps propose 3 cours durant l'année académique 2022-23 :

Le comité de l'association vous souhaite une belle année 2023 et se réjouit de vous rencontrer.

N'hésitez pas à tester le-les cours qui vous intéressent ! Vous êtes la bienvenue dans l'association !

- La cotisation est de 120 euros pour le suivi d'un cours (cotisation dégressive si choix de suivre plusieurs cours : deux cours suivis = 200 euros).

Les personnes intéressées peuvent contacter Laurence Vernay la présidente 2022-23 à l'adresse suivante : laurfa.vernay@wanadoo.fr

Gym douce	Zumba®	Yoga
Remise en forme Exercices doux, cardio léger Et travail d'équilibre	Dance Énergique !	Combattre le stress, se recentrer sur soi. Posture, souplesse, équilibre et renforcement des muscles du dos
Curtis A	Valérie BG	Esther VM
Salle d'évolution sportive Ecole de Loisin	Salle des fêtes Loisin	Salle Framboise Mairie de Loisin
Lundi	Mercredi	Jeudi
09h00 à 10h00	19h00 à 20h00	18h15 à 19h15

YIN YANG DU LÉMAN

Qi gong pour renforcer son énergie et se maintenir en bonne santé



Accessible et ouvert à tous, aucune démarche compétitive n'est préconisée, l'accent est mis sur l'écoute de son ressenti.

« La pratique régulière du Qi gong rend le corps plus fort, plus résistant, plus détendu ».

- Cours débutant de Qi gong : Jeudi de 9h à 10h30 à la Salle framboise (au dessus de la mairie de Loisin)

- Pour tous renseignements & Inscription : Mme Dominique Paquignon 06 74 23 22 62 - www.qigong-reiki-haute-savoie.fr

Très facile à mémoriser, le Qi gong gymnastique traditionnelle chinoise est une pratique énergétique douce de santé qui associe :

- Des auto-massages debout ou assis (tenue habillée),
- Des mouvements lents, doux et souples,
- Des exercices respiratoires,
- De la concentration et de la conscience corporelle,
- De la relaxation et de la méditation.

Les bénéfices concrets sur la santé :

- Soulage et renforce les articulations, les tendons et les muscles,
- Apporte de la souplesse et de la détente du corps,
- Amène un meilleur contrôle des gestes et des déplacements,
- Libère la respiration et renforce l'immunité ,
- Apaise le mental et contrôle les émotions (stress, angoisse...),
- Développe la confiance, l'attention et la présence à soi, et la joie intérieure.



LES BOUCHONS 74



SOUTENEZ-NOUS... COLLECTEZ !

Reconnue d'intérêt général "Les Bouchons74" est une association départementale loi 1901.

Les missions de l'Association...

- Collecter, acheminer, trier et expédier des bouchons en vue de leur recyclage. Leur valorisation permet de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap.
- Récupérer et redistribuer du matériel médical de toute sorte.

Menées conjointement, ces actions essentielles pour nos concitoyens participent également à la valorisation des déchets.

LE HANDICAP EN HAUTE-SAVOIE

- 31 030 Personnes handicapées soit 4,59 % de la population dont 5 726 jeunes de moins de 20 ans.
- 3 200 Jeunes handicapés sont scolarisés soit 2,09 % des élèves. L'un de leurs gros problèmes est le coût des équipements.

DEUX TYPES D'AIDES INDISPENSABLES

- **Financement** de tout ou partie du reste à charge de la personne en situation de handicap (après les aides du Département et de la Région) pour l'achat de matériels neufs ou d'aménagements (domicile, véhicules...). Une commission spécifique examine les dossiers.
- **Récupération, remise en état de matériels**
Ensuite, le don ou le prêt de matériel médical permet :
 - ✓ De compléter une liste de matériels spécifiques qu'il n'est pas possible de financer.
 - ✓ Aux personnes âgées de sécuriser leur quotidien, à domicile ou en EHPAD.
 - ✓ Aux personnes en rééducation d'avoir un soutien temporaire pour une meilleure convalescence

LA FORCE DES ELEVES DE HAUTE-SAVOIE !

- Les bénévoles des Bouchons 74 interviennent régulièrement en milieu scolaire. La collecte annuelle de certains établissements atteint la tonne et demie !

LES BOUCHONS 74 EN ACTION !

- 300 Membres totalement bénévoles sur tout le territoire.
- 16 000 heures de bénévolat effectuées en 2021.
- 80 à 90 tonnes de bouchons (plastique & liège) collectées à l'année, soit seulement 7 à 9% du potentiel disponible !
- 470 points de collecte (175 communes concernées)

Depuis 2006,

- 825 tonnes de bouchons recyclés dont la valorisation est intégralement destinée à l'aide apportée au financement d'équipements spécifiques pour les Haut-Savoyards.
- 156 Haut-Savoyards aidés financièrement pour 207000€.
- 1217 matériels récupérés, remis en état si nécessaire et réaffectés majoritairement en Haute-Savoie.
- 81 841 Km parcourus par nos 10 chauffeurs et 40 accompagnants (tous bénévoles).
- 481 patrouilles (récupération de bouchons et matériels)

VOS CONTACTS...

SELVESTREL Olympio (Président)
olympio.selvestrel@wanadoo.fr

MIEGE Daniel (Vice Président)
d.miege@yahoo.fr

- + Via le site <https://bouchons74.org>
- + Ligne des Bouchons74 : 07 71 28 16 16
- + Siège de l'Association : 107, rue des Prés Bernard - 74410 DUINGT

VOUS POUVEZ NOUS AIDER !

→ DANS VOS PUBLICATIONS OU VOS INTERVENTIONS, en incitant nos concitoyens, les écoles, les associations, les clubs... à collecter et à nous confier leurs différents bouchons plastique et liège et bien d'autres encore. Sans oublier le matériel médical en état dont vous auriez connaissance.

→ AVEC LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE STOCKAGE ET/OU LE TRI

Les communes de Duingt, Groisy, Rumilly, Saint-Ferréol le font... pourquoi pas vous !

CYCLOS DOUVAINOIS



L'automne venu, les Cyclos Douvainois terminent en douceur leur saison 2022.



• Trente sorties du dimanche matin. Programmées à l'avance.

Toutes réalisées grâce à une météo favorable. Et autant de sorties régulières en semaine les mercredis, jeudis ou vendredis matin.

• Trois séjours cyclos remarquables : Fin mai en Ardèche, fin juillet en Haute-Maurienne, début septembre en Jura-Franche-Comté.

Sans oublier les rendez-vous festifs : la fondue savoyarde qui ouvre la saison, le pique-nique de fin juillet dans les bois de Ballavais, le repas d'automne à La Chapelle d'Abondance.

Et cette année, événement exceptionnel : le mariage de Justine et Dorian célébré à Loisin.

En 2022, le club a accueilli de nouvelles recrues et il reste ouvert à toutes celles et ceux qui aiment et souhaitent une pratique collective du « vélo-plaisir ».

N'hésitez pas à nous contacter.



Président : Dominique Bonazzi
Dominique.bonazzi@sfr.fr
Secrétaire : Josiane Boulens
Trésorier : Michel Truffon
Responsables voyages : Pierrette Bétemps et Corinne Gosselin.

La Chablaisienne en septembre



LIRE ET FAIRE LIRE



Plaisir de lire, plaisir de partager.

LIRE ET FAIRE LIRE est une association nationale créée en 1999 par le romancier Alexandre Jardin.

"Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..)."

A Loisin, nous lisons en péri-scolaire à la pause de midi et à la crèche. Nous avons également accompagné des balades de Vadrouill'âne.

C'est un vrai plaisir de faire découvrir les livres aux enfants et nous accueillons volontiers de nouveaux lecteurs (trices).

Aucune condition n'est requise sauf l'âge... nous avons tous plus de 55 ans.... ces échanges se voulant "intergénérationnels"

L'association (plus de 300 lecteurs en Haute Savoie) propose régulièrement des formations gratuites et diverses.

SOU DES ÉCOLES



Depuis 1939, l'association du Sou des Ecoles de Loisin organise des événements, dans notre village ou à proximité, afin de récolter des fonds qui sont reversés chaque année à l'école de notre commune. Ces fonds permettent de financer les



activités et les sorties culturelles, sportives ou artistiques organisées par l'équipe pédagogique pour les élèves de l'école. Depuis la rentrée de septembre, 3 manifestations se sont déjà tenues :

• **Le jus de pomme**, pressé le matin devant les élèves, en collaboration avec les seniors de Loisin : et vendu l'après-midi avec des pâtisseries confectionnées par les parents. Une belle journée pour les petits et les grands !

• **L'emballage de cadeaux** au magasin King Jouet de Ville-la-Grand. Un très grand merci aux parents

qui se sont mobilisés en nombre pour réussir à être présents durant 4 jours et assurer une belle recette.

• **Vente de rissoles**, en partenariat avec l'association Arts & Découvertes.

<http://www.soudesecolesloisin.net>
[facebook.com/soudesecolesloisin](https://www.facebook.com/soudesecolesloisin)
06.26.83.33.20



Le prochain forum des associations est prévu en septembre 2023

Retrouvez toutes les activités proposées sur loisin.fr

LA MICRO-CRÈCHE

Les Pousses Vertes - LOISIN



La micro-crèche a ouvert ses portes en octobre 2015.

Elle est l'œuvre d'une volonté municipale et devait être gérée, à l'origine du projet, par une association municipale. Au vu des divers difficultés et contraintes, liées notamment au volet social et salarial, la mairie a finalement opté pour une cogestion.

C'est la FOL 74 qui a été retenue comme gestionnaire, sur la base d'un accord pluri annuel d'objectif, renouvelé tous les 3 ans.



Cette étroite collaboration, et concertation pour tout ce qui concerne les décisions importantes, est vraiment le socle de notre organisation.

La structure accueille 10 à 11 enfants par jour, de 4 mois à 3 ans sur une amplitude horaire de 8h à 18h du lundi au vendredi. Nous envisageons de créer une 12^{ème} place courant 2023.

En 2022, 19 enfants – 15 familles – ont pu bénéficier d'un accueil aux Pousses Vertes

Les petits Loisinois sont accueillis prioritairement, et la demande de places est telle que nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire tous les besoins.

Qui dit micro crèche, dit fonctionnement inter-âges : petits, moyens et grands partagent donc les mêmes espaces, sauf pour ce qui est des dortoirs. Les activités sont proposées en fonction des capacités et de l'âge des enfants.

Nous bénéficions de locaux entièrement rénovés et adaptés à l'accueil des plus petits.

Nous avons aussi un jardin, très agréable, surtout aux beaux jours. Nous avons le projet de créer un petit potager en contrebas de l'aire de jeu. Des solutions sont à l'étude pour aménager un système d'ombrage efficace et pérenne.

Le personnel se compose de 4 ETP, salariés FOL 74 :

- 1 référente technique (infirmière DE), à 50% sur l'équipe, 50% administratif : Nelly POENSIN-C

- 1 auxiliaire de puériculture DE, recrutée au 21/2/22 : Ingrid LANJUIN

- 1 CAP Petite Enfance : Tabatha RICCI (par ailleurs en VAE d'EJE, qui assure la continuité de direction en l'absence de la responsable)

- 1 BEP A (Aide à la personne) : Johanna COUZON

- Un agent polyvalent est mis à disposition par la mairie, à temps partiel. Virginie prépare les repas pour les enfants sur place, fait les courses 2x par semaine, et assure l'entretien des locaux en dehors des heures d'ouverture.

Un souci tout particulier est apporté à l'alimentation et notre pratique s'enrichit d'année en année, avec par exemple, l'utilisation de produits biologiques et locaux si possible, et toujours le souci de l'éducation au goût et de la découverte des saveurs (avec entre autre la semaine du goût organisée par Virginie fin octobre).

Un gros travail a été aussi apporté sur les textures pour les repas bébés que nous proposons depuis la rentrée.

- Côté « pratique » depuis la rentrée de septembre, nous nous efforçons de prévoir et d'afficher les menus à l'avance, pour permettre aux parents des plus grands d'optimiser l'équilibre alimentaire sur la semaine, et à ceux des plus petits de pratiquer les introductions alimentaires en toute sécurité et sérénité.

Impactée comme tous par les pandémies, mais également par les difficultés liées au recrutement de professionnels qui touchent les établissements d'accueil de jeunes enfants, la micro crèche fait le maximum pour offrir un accueil réellement personnalisé et de qualité.

- Notre projet pédagogique évolue continuellement, avec un souci d'écologie et de développement durable encore plus présent au fil des ans. Pour ce qui est de l'ouverture au monde et à l'extérieur, nous espérons pouvoir à nouveau profiter des moments conviviaux et festifs dont la Covid nous a privés. Nous nous réjouissons déjà d'avoir pu redémarrer les ateliers « contes » avec l'association Lire et Faire Lire depuis cet automne.



Bref, encore beaucoup d'idées, d'envies et de projets pour notre structure et plein de beaux moments passés ensemble pour petits et grands !

GROUPE SCOLAIRE DES MOGETS



Cette année, et pour éviter du chahut dans la cour durant la pause méridienne les enfants choisissent et s'inscrivent à des activités qui leur permettent de se détendre en groupes d'une vingtaine d'enfants.

Ce n'est pas une mince affaire pour les agents. Dans le contexte économique actuel nous savons que la qualité des repas fluctue en fonction des problèmes d'approvisionnement que connaît notre fournisseur SHCB ; ainsi que leur prix qui ne cesse de croître. C'est le bémol de cette rentrée 2022.

Notre école a la cote !

La croissance des effectifs à Loisin se poursuit avec l'accueil de 243 enfants depuis la rentrée de septembre 2022 [ils étaient 228 en 21] ce qui a nécessité l'ouverture d'une 10^{ème} classe.

Les enseignantes sont en poste dans des salles de classe équipées [à part l'installation d'un tableau !] et confortables : l'accès aux savoirs se fait dans de très bonnes conditions.

Pour les temps périscolaires les agents municipaux (13 au total) sont à pied d'oeuvre dès 7h00 et jusqu'à 18h30 pour accueillir et garder les enfants.



Quand on parle de pause méridienne c'est également le moment du repas. Ce sont en moyenne 150 enfants qui déjeunent chaque jour à l'école durant 2 services de 45

La problématique à venir porte sur la saturation des locaux et c'est l'objet du concours d'architectes dont nous choisirons le lauréat le 28 mars 2023. Mettre le groupe scolaire aux normes RT 2020 sera un nouveau défi.



LA MISSION LOCALE & LE SERVICE LOGEMENT POUR LES JEUNES

Mission Locale Jeunes du Chablais

Jeunes 16- 25 ans
Sortis du système scolaire

En panne d'idée, de projet ? Besoin d'aide ?
Envie de travailler mais dans quel domaine ?
Diplômés ou pas diplômés ...

Révélez votre potentiel !
avec la Mission Locale jeunes du Chablais

Tél. 04 50 26 36 97

La Région des Missions Locales
Les Missions Locales
le 1er réseau pour l'emploi des jeunes

La mission locale est financée par :
haute savoie, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, THONON agglomération, CCPC

Le service logement CLLAJ du Chablais

Un service logement pour tous les jeunes de moins de 30 ans

SE LOGER, S'INSTALLER, DÉMARRER ...

Accueil sur rendez-vous
Tél. 04 50 26 36 97
ou depuis notre webapp
www.mlchablais.org/logement

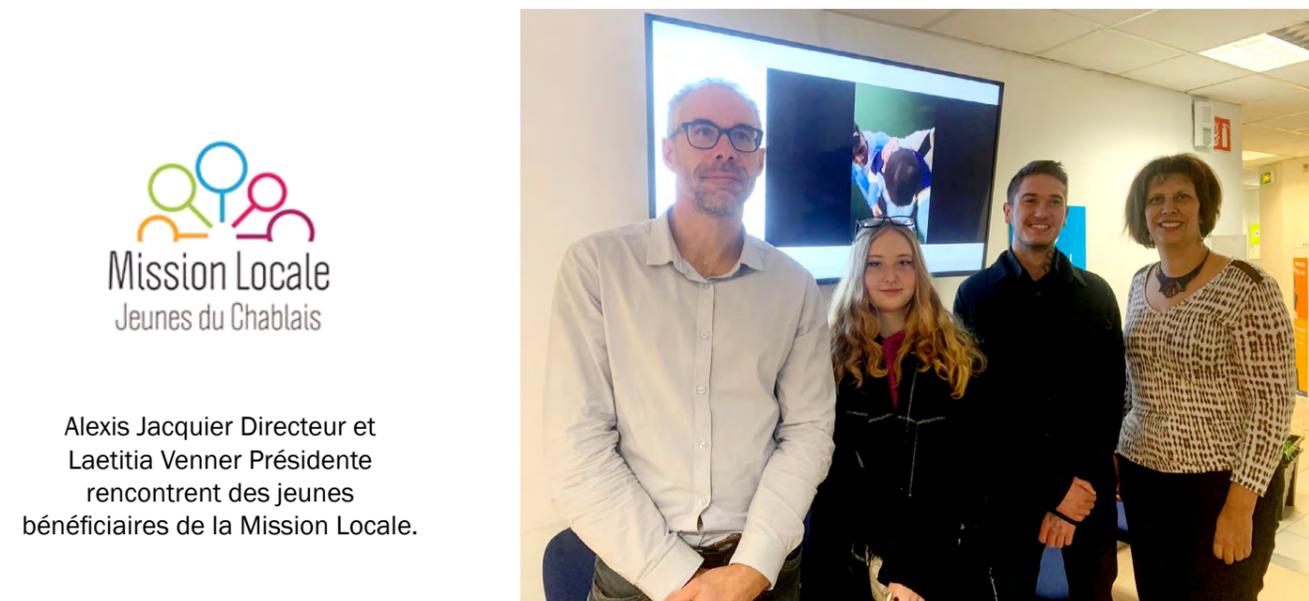
Rendez-vous en présentiel ou téléphonique
> sur THONON
> ou DOUVAIN

SE LOGER, S'INSTALLER, DÉMARRER ...

CLLAJ SERVICE LOGEMENT
Mission Locale JEUNES Chablais

Rendez-vous en flashant le QR CODE

Le service logement CLLAJ du Chablais
26 boulevard du Canal - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 36 97 - cllaj@ml-chablais.org



LA MISSION LOCALE & LE SERVICE LOGEMENT POUR LES JEUNES

Téléchargez MLJChablais : l'application de la Mission Locale jeunes du Chablais

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Contrat d'Engagement Jeune

Mission Locale Jeunes du Chablais

LE CEJ, UN TREMPLIN VERS L'AVENIR !

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une mise en action de 15 à 20h par semaine avec :

- Des Ateliers en collectif
- Un Accompagnement individuel intensif
- Des périodes d'immersion en entreprise
- Mise en lien avec l'offre de formation

Engagement réciproque de 6 mois (renouvelable 1 fois) entre toi et la Mission Locale

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

UNE ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT SI IMPLICATION

Jusqu'à 500 €
selon la situation fiscale & ton âge

POUR QUI ?

- Tu as entre 16 et 25 ans ?
- Sorti(e) du système scolaire
- Sans emploi ni formation

POURQUOI ?

- Accéder à l'autonomie
- Trouver un emploi ou une formation
- Consolider ton CV en cumulant les expériences
- Définir et accompagner ton projet

C'EST OU ?

À la Mission Locale Jeunes du Chablais
26 bd du Canal - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 36 97
www.ml-chablais.org

FAIS COMME NOUS, INSCRIS-TOI !

Informations Flasher le QR code

BUS FRANCE SERVICES

THONON
agglomération

www.thononagglo.fr

Un nouveau service d'aide pour les démarches administratives du quotidien Immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, allocations familiales, RSA, retraite, accès aux services en ligne... Pour aider et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, et notamment sur internet, deux animateurs et un conseiller numérique les accueillent dans le Bus France Services.

À l'échelle de la Haute-Savoie, si les espaces France Services sont déjà bien présents (19 sites), le principe d'un déploiement dans le cadre d'un bus itinérant est une première dans le département. Avant d'être mis en service début juillet, le projet tel qu'envisagé par Thonon Agglomération avait été officiellement labellisé par l'Etat en octobre 2021.

• Un guichet unique pour des informations multiples

Dans un seul et même lieu et sans rendez-vous, les habitants ont accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministè-



re de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Certains services de Thonon Agglomération assurent aussi des permanences dans le bus, à l'image d'une juriste de l'Antenne de justice et du droit présente les lundis matin et vendredis toute la journée, pour répondre aux interrogations en divers domaines : droit de la famille, droit du travail, droit de la consommation, droit pénal, droit du logement, etc. Un conseiller numérique est par ailleurs présent tous les lundis dans le bus pour accompagner les usagers à la prise en main et à l'utilisation des outils informatiques :

cr é a t i o n d'adresse mail, utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, découverte de logiciels pour la création de CV, d'affiches, etc. Le poste informatique associé, doté d'une connexion internet, est plus largement accessible en libre-service dans le bus.

• France Services dans l'agglomération

Le bus se déplace sur plus de 20 lieux aux quatre coins de l'agglomération. Il est présent dans certains centres-bourgs ou encore sur des parkings de supermarchés afin que le service soit accessible au plus grand nombre.

Des permanences sont aussi ouvertes au sein des trois principales zones d'activités intercommunales (Vongy à Thonon, Les Bracots à Bons-en-Chablais et Planbois à Per-

rignier), notamment pour les salariés des entreprises.

Enfin, le bus est présent une fois par semaine, le mercredi, au cœur du quartier prioritaire Collonges/Sainte-Hélène à Thonon-les-Bains.

La mise en service du nouveau bus vient compléter une offre France Services déjà lancée à l'été 2021 sur le territoire : des permanences sont assurées avec succès dans les locaux de la Sous-Préfecture à Thonon-les-Bains, avec en moyenne l'accueil quotidien d'une quinzaine de personnes (lundi et mercredi de 8h30 à 11h30, et de 14h à 16h / mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 / jeudi de 14h à 16h).

• Un projet multi-partenarial

La mise en place du Bus France Services a été coordonnée par Thonon Agglomération en partenariat et avec une participation financière de l'Etat.

L'aménagement et l'acquisition des équipements informatiques ont bénéficié d'une participation financière à hauteur de 40% par le Département de la Haute-Savoie, et de 34% par la Banque des Territoires.

Pour couvrir les frais de fonctionnement, l'Etat participera par ailleurs à hauteur de 50 000 € par an, et le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 30 000 € par an.

THONON
agglomération

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France
services

THONON
agglomération

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN ?

FAMILLE, EMPLOI, ACCÈS AU DROIT, RETRAITE, IMPÔTS, SANTÉ, COURRIER...

SERVICE GRATUIT

PROCHE DE VOUS PROCHE DE CHEZ VOUS

www.thononagglo.fr

BANQUE DES TERRITOIRES
haute savoie
le Département

IMPÔTS, PERMIS DE CONDUIRE, ACCÈS AUX SERVICES EN LIGNE...

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

LE BUS FRANCE SERVICES VIENT À VOTRE RENCONTRE !

LES SERVICES PROPOSÉS

- + Une information de premier niveau : réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...
- + Une aide aux démarches en ligne : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- + Un contact privilégié avec certains organismes pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.thononagglo.fr

Dates, horaires et lieux dans la rubrique Mes services/Aides personnalisées

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL SANS RENDEZ-VOUS

DE 9H À 11H30 ET DE 13H À 16H

DANS PLUS DE 20 LIEUX DANS L'AGGLOMÉRATION

Centres-bourgs, parkings de supermarchés, zones d'activités intercommunales (Vongy à Thonon-les-Bains, Les Bracots à Bons-en-Chablais et Planbois à Perrignier), et au sein du quartier Collonges/Sainte-Hélène à Thonon-les-Bains.

BUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Pensez à vous munir de tous les documents utiles à votre démarche, ainsi que de vos identifiants et codes de connexion si vous en disposez déjà !

Une question ? Contactez-nous au 04 50 31 25 00 ou au 07 86 66 25 38

Je dois renouveler mon permis de conduire ou ma carte d'identité

Je fais face à un litige ou un conflit

Je prépare ma retraite

Je veux déclarer mes revenus

Je souhaite obtenir le remboursement de mes soins

J'actualise ma situation auprès de Pôle Emploi

Je demande une aide financière (allocation familiale, allocation logement, RSA)

Je souhaite utiliser internet de façon sécurisée (achat, navigation e-mail...)

LE BUS FRANCE SERVICES DE THONON AGGLOMÉRATION C'EST AUSSI :

- + Un service d'information et d'orientation juridique Rencontrez une juriste de l'Antenne de justice et du droit du Chablais : droit de la famille, droit du travail, droit de la consommation, droit pénal, droit du logement, etc. Les lundis matins et vendredis toute la journée
- + Une aide pour vos usages numériques Vous avez des difficultés pour utiliser un ordinateur et être autonome dans vos démarches en ligne ? Un conseiller numérique est présent dans le bus pour vous accompagner : création d'adresse mail, utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, découverte de logiciels pour la création de CV, d'affiches, etc. Les lundis et mercredis
- + Un poste informatique en libre-service, avec connexion internet
- + Et ponctuellement d'autres permanences autour des projets et services de Thonon Agglomération !

CONSEIL NUMÉRIQUE SUR VOTRE COMMUNE

Pour réduire la "fracture numérique" la commune de Loisin a recruté Elif PAKIREL, conseillère numérique, pour soutenir les personnes dans leur usage quotidien du numérique. Par exemple : apprendre à travailler à distance, consulter un médecin, se servir d'une tablette, acheter en ligne, gérer son agenda en ligne, envoyer et recevoir des mails, suivre la scolarité de ses enfants, prendre en main les outils numériques (or-

dinateur, tablette, smartphone,) etc ...

Le conseiller numérique apporte un service d'assistance et d'initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à l'aise avec les nouvelles technologies.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie, ou à domicile, **c'est gratuit : 07 80 90 04 95**

Notre conseillère numérique intervient également depuis la fin de

l'année 2022, dans notre école, où elle anime des ateliers numériques par petits groupes, sous forme de jeux durant le temps de la périscolaire.

Des ateliers numériques variés sont également proposés tout au long de l'année en mairie. Ils s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes. Retenez les dates et les thèmes des futurs ateliers organisés en 2023 sur notre site www.loisin.fr.

LA FIBRE

L'ouverture commerciale du réseau public a commencé le 28 décembre 2022.

98% des logements de Loisin sont éligibles.

Lorsque les travaux sont réceptionnés la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.

Dès à présent vous pouvez solliciter les opérateurs présents sur le réseau public et souscrire à une offre.

A noter qu'il est possible que les opérateurs ne soient pas tous présents dès l'ouverture commerciale du réseau public, selon leurs propres volontés.

N'hésitez pas à consulter l'adresse du site dédié à la fibre :

fibre.syane.fr ou le site d'Altitude Infra Haute Savoie : www.hautesa-voie-fibre.fr



Budget participatif

Le « Budget participatif » est un outil de participation citoyenne. Il permet aux habitants de Loisin de prendre part activement à la vie de la commune. Chacun et chacune peut jouer un rôle en donnant son point de vue ou en suggérant des idées pour améliorer le quotidien de toutes et



tous.

En 2022, la commune de Loisin a alloué une enveloppe de 10 000 € et 8 projets ont été proposés par les habitants.

Un Conseil Participatif a été constitué. Il compte 6 conseillers municipaux et 6 habitants non-élus. L'objectif du conseil est de statuer sur la recevabilité des projets proposés.

Actuellement, nous sommes à l'étape du vote. Les projets retenus

sont soumis à votre appréciation et nous vous invitons à vous rendre sur la page www.loisin.fr ou à venir en mairie pour participer à ce choix démocratique. Ainsi, c'est vous qui choisirez le projet et votre vote sera décisif !

Au terme de ce vote, le ou les projets élus seront mis en place dans le courant de l'année 2023.

La commune de Loisin vous remercie de votre participation et souhaite renouveler cette action en 2023.

Sécurité routière

La sécurité routière : la commune s'engage

La circulation routière sur la commune de Loisin est une problématique quotidienne en raison de la présence de 4 routes départementales permettant de relier facilement Annemasse, Thonon-les-Bains et Genève, mais également du trafic « pendulaire » des frontaliers amenant un grand nombre de véhicules à traverser notre territoire, sur de courtes durées le matin et le soir.

Caractéristiques des routes sur notre commune :

Longueurs de voies : la commune de Loisin compte 24 km de routes dont :



Les limites de vitesses :

22% des voies communales « en agglomération » sont limitées à 30km/h ou moins

Sur les routes départementales :



Aujourd'hui nous disposons de ces données pour 6 voies communales et 2 routes départementales situées en agglomération.

Le radar pédagogique sera déployé sur d'autres voies au cours des prochains mois afin de cartographier au mieux la commune (relevés en cours fin 2022 : Chemin de Luche Martin et Route de Marcorens).

- Rue des mogets : 302 véhicules/ jour – V50 : 34km/h – V85 : 41km/h
- Rue de cortelan : 343 véhicules/j : V50 : 34km/h – V85 : 41km/h
- RD 1206 « Grande rue » : 25 000 véhicules/j – V50 : 43 km/h – V85 : 49km/h
- RD 1206 « Tholomaz » : 25 000 véhicules/j – V50 : 47km/h – V85 : 53km/h
- Route de Ballavais : 225 véhicules/j -V50 : 31km/h – V85 : 35km/h
- Rue des Luges : 233 véhicules/j – V50 : 26km/h – V85 : 34 km/h
- Rue de Vidonne : 549 véhicules/j – V50 : 30km/h – V85 : 35km/h
- Rue Pré Duboul : 30 véhicules/ j – V50 : 30km/h – V85 : 38km/h

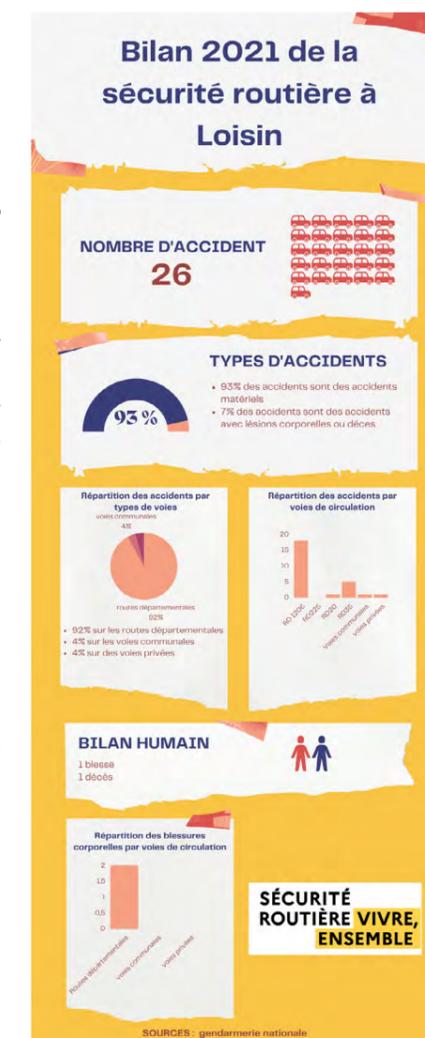
La circulation en chiffres :

Afin d'avoir des données concrètes de ce qu'il se passe sur le terrain, la commune dispose d'un radar pédagogique mobile, capable d'enregistrer 24h/24 les données de circulation routière dans les 2 sens de circulation.

Chaque campagne de mesure dure 1 mois et nous permet d'extraire 3 données principales : le nombre de véhicules par jour, la vitesse en dessous de laquelle circule 50% des automobilistes (V50) et la vitesse en dessous de laquelle circule 85% des véhicules (V85).

Ces données nous permettent de déterminer si une action sur le terrain est nécessaire.

L'accidentologie à Loisin :



La mobilité douce à Loisin :

Depuis le début de notre mandat, la mobilité douce est un enjeu majeur des élus, avec comme objectif principal, de réussir à créer un cheminement sécurisé qui permettra de traverser Loisin et de rallier la gare de Machilly.

Le comité de pilotage Mobilité et Urbanisme (COPIL MOBU) ainsi que les commissions travaux-voirie et environnement ont travaillé en 2021-2022 sur le développement de la mobilité douce, en définissant les aménagements à réaliser sur les voies existantes mais aussi les chemins de mobilité douce à créer.

Dans le cadre de ces analyses, la municipalité a déjà modifié le plan de circulation sur certaines rues :

- Rue des Luges : création de trottoirs et d'une « zone de rencontre » avec une vitesse limitée à 20km/h.
- Chemin de Luche Martin : fermeture à la circulation automobile de la partie haute, transformée en « voie verte »
- Chemin Davo de Vi : mise en double sens cyclable tout en maintenant le sens unique existant pour les automobilistes

Afin de poursuivre le développement de la mobilité douce, le chemin de Vallon sera prochainement aménagé avec la création d'un trottoir pour les piétons et d'une chaussée à voie centrale banalisée sécurisant la circulation des cyclistes. (cf encart ci-contre)

La recherche du développement de la mobilité douces se poursuivra en 2023, avec la volonté d'acquérir le foncier nécessaire à la création d'une voies vertes qui relierait Tholomaz à Machilly le long de la RD 1206, mais également de créer un chemin « traversant », qui permettra de relier le chemin de Marenaz au chemin des Prés Seigneurs.



Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

c'est une rue où cohabitent piétons, cyclistes et véhicules, visant à développer la vie locale. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h.

Exemple sur notre commune : la Rue de Luges.



Qu'est-ce qu'une chaussée à voie centrale banalisée ?

Une CVCB se caractérise par 2 bandes cyclables et 1 voie de circulation centrale pour la circulation automobilistes. Les automobilistes doivent circuler au centre de la chaussée et sont autorisés à circuler sur les bandes cyclable uniquement pour réaliser un croisement.

Exemple sur notre commune : aménagement programmé sur le Chemin de Vallon



Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Une voie verte est un aménagement réservé uniquement aux déplacements non motorisés. Les vélos à assistance électriques sont admis. Cet aménagement facilite une mobilité douce.

Exemple sur notre commune : Chemin de Luche Martin (partie haute)



La circulation des cycliste sur les voies limitées à 30km/h :

depuis 2015, le code de la route stipule que « Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes »



Qu'est-ce que le double sens cyclable ?

Instauré en 2008 dans le Code de la Route, il s'agit d'une voie autorisée dans les 2 sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les véhicules motorisés. Les cyclistes doivent toujours y rouler à leur droite.

Exemple sur notre commune : Le Chemin Davo de Vi

Parallèlement à cela, dans le but de sécuriser les déplacements doux et faciliter la cohabitation entre piétons, cyclistes, riverains et automobilistes sur la commune, plusieurs tronçons de voies communales vont être prochainement limités à 30km/h : Chemin des Ensarmets et chemin de Luche Martin.

Label « Ville Prudente »

Parce qu'un jugement extérieur est toujours le bienvenu, la commune de Loisin s'est portée candidate en 2022 à l'obtention du label « Ville Prudente ».



Ce label est porté par l'association de prévention routière et permet de valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

Afin d'obtenir cette labélisation la commune a fait

l'objet d'un audit de 3h, comprenant : une présentation de notre territoire ; une présentation des aménagements récents mais également ceux à venir ; une présentation des actions de prévention et de sensibilisation menées en 2022 auprès des administrés, employés et des élèves de l'école ; et s'est terminée par une sortie sur le terrain afin de visualiser les aménagements existants et les problématiques de notre commune.

Loisin est lauréate. Remise du label à Paris le 22 Novembre dernier.

Les actions de préventions et sensibilisations menées par la commune en 2022

- Participation aux « journées de la sécurité routière au travail » en diffusant quotidiennement du 9 au 13 mai, des informations et documentations de sécurité routière à l'ensemble des employés municipaux et élus.

- Lancement du « savoir rouler à vélo » pour les élèves des classes de CM1 et CM2. La commune de Loisin est la 1^{ère} commune de Haute-Savoie à se lancer dans ce dispositif national.

Police municipale pluri-communale



En 2022, les communes de Loisin, Douvaine et Ballaison se sont unies et ont travaillé à la création d'une police municipale pluri-communale composée de 4 policiers municipaux. Cette mutualisation des moyens humains et matériels permettra à notre commune de bénéficier de 10h d'intervention par semaine, à la fois sur le terrain mais également lors des permanences dans leurs locaux situés à Douvaine.

Cette police municipale pluri-communale sera une police de proximité, complémentaire de la gendarmerie nationale, qui aura pour objectif d'assurer

le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques sur les 3 communes.

Cette police sera opérationnelle sur le territoire de Loisin en début d'année 2023.

Contact : 31 rue du Centre 74140 Douvaine - Tel : 04.50.95.86.96

Atelier Piéton



Le 4 octobre 2022, 7 seniors de la commune ont assisté à un atelier sur la thématique de « la prévention des accidents lors des déplacements piétons ».

Cet atelier animé par un bénévole de l'association AGIRabcd avait pour objectif de sensibiliser les seniors aux éléments de santé qui affectent la motricité et la perception, la signalisation routière et le code de la route adapté aux piétons.

Au printemps 2023, un atelier à destination des seniors pratiquant encore la conduite automobile sera proposé.



LES ACTIONS DE LA « COMMISSION ENVIRONNEMENT »



Les ponctuelles :

- Balades themographiques (janvier 2023)
- Chabl'Energie et audit sur l'aptitude des toits communaux à être équipés en photovoltaïque



Les durables :

- Réduction de la durée de l'éclairage public nocturne. L'objectif est de fortement diminuer la pollution lumineuse et avoir des pratiques d'éclairage plus respectueuses de l'environnement nocturne.
- Confier la gestion des parcelles forestières communales à l'ONF. Visite de nos forêts par un agent ONF.
- Entretien du « petit bois des écoliers »
- Recrutement d'un garde des bois (en cours)
- Plantation des arbres du verger pédagogique

- Syane et audit énergétique du groupe scolaire
- Remise en état des routes forestières abîmées par les Etps d'exploitation forestière
- Brunch pour les 10 ans du Geoparc
- Journée ramassage / nettoyage prévue le 18 mars 2023 avec repas partagé
- Journée environnement le 3 juin 2023

Communication et pédagogie :

- La fresque climatique des élus et du CMJ (en cours)
- Une naissance un nichoir
- Participation à l'enquête mobilité dans le Chablais
- Communication sur la lutte contre les chenilles processionnaires et arrêté communal
- Festival du film vert



Encore en travaux :

- Aire de pique-nique à Bois Follet
- Halte Ô Stop
- Achat du foncier pour la réalisation d'une voie douce Loisin - Machilly gare
- Végétalisation des bancs publics



CHASSE

dimanche 13 novembre 2022

–« Salut, tu vas avec les chasseurs dimanche ?

–J'y suis allé l'an passé mais si tu veux je t'accompagne ; on apprend plein de choses. Ça aide dans le débat entre les pros et anti-chasse.

–OK ; rendez-vous à la cabane des chasseurs demain à 9:00 ».



C'est comme ça que nous nous sommes retrouvés, la maire et moi, habillés d'un gilet rouge, sur les sentiers forestiers à l'Ouest du marais de Ballavais entre la cabane des chasseurs et la limite « peinture jaune » de Veigy.

Pour nous ce matin pas de carabine, pas de chien mais un papier-crayon et un appareil photo. Guidés par M. Hauteville, président de l'Association de chasse de Loisin, nous voilà observateurs d'une battue.

D'emblée, ce qui nous intéresse est l'encadrement strict de la pratique :

les 18 chasseurs présents ce dimanche [sur les 32 que compte l'association] sont tous répertoriés et ont un rôle précis.

Ce matin il y aura :

- 5 traqueurs avec leurs chiens
- 13 tireurs placés sur chaque mirador [qui permettent un tir plongeant vers le sol dans un angle impératif à

respecter de 30°...espérons qu'il le soit !] sur une zone de chasse délimitée [suite aux « pieds » qui ont été pistés tôt ce matin] et signalée aux promeneurs. Les animaux possibles à tirer seront le brocart (l'association a droit à 9/an, 1/j et 1/chasseur), le cerf (2/an et 1/chasseur), le sanglier et le renard en respect d'un plan de chasse et d'un schéma

Il a réussi à déjouer les chiens et aucun tir n'a eu raison de sa fuite. Aux coups de trompe les chasseurs reviennent, bredouilles, mais riches d'une belle matinée en forêt et forcément d'histoires incroyables. La matinée se finit autour d'un délicieux repas aux bonnes saveurs du terroir.

Cette initiative, encouragée par la Fédération départementale, est une façon de découvrir et comprendre la chasse au travers de ses valeurs et de ses actions environnementales et sécuritaires, mais aussi de son ambiance et de sa convivialité. Néanmoins, à l'échelle nationale se pose le grave problème des accidents de chasse.

départemental de gestion cynégétique défini et surveillé par l'Office Français de la Biodiversité.

Les gardes sont là, quelque part, et gare aux contrevenants car la sanction sera lourde. Mais ils sont de moins en moins nombreux pour contrôler la chasse.

Tout le monde à son poste et au coup de trompe la battue peut commencer.

C'est parti...

À l'affût derrière les arbres, nous chuchotons et guettons le surgissement de la bête mythique.

M. Hauteville nous explique les techniques de chasse, tout ce qu'il faut respecter pour éviter les accidents et nous raconte des situations cocasses dans lesquelles les chasseurs ont pu se retrouver.

Eh bien ce matin le gibier a gagné !

La saison dure du 25/09/22 au 28/02/23 donc environ 20 semaines et on a compté 8 morts et 90 blessés par arme à feu au cours de la saison 2021-22 en France.

Et le nombre des non-chasseurs victimes d'accidents ne diminue pas. C'est inacceptable et on comprend que la confrontation entre pros et anti-chasse soit au cœur du débat public.



ECONOMIES ÉNERGÉTIQUES

"Passer l'hiver" ... et préparer l'avenir :



c'est l'heure de la sobriété énergétique.

Le gouvernement présente son plan de sobriété énergétique qui vise à faire baisser de 10% en deux ans la consommation énergétique globale du pays, en se basant uniquement sur des gestes volontaires.

Ces gestes devraient éviter les coupures, s'ils sont massivement adoptés. https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie_mieux_se_chauffer/

Les 5 éco-gestes :

- #1 Je règle mon chauffage à 19° maximum
- #2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche
- #3 J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

- #4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe
- #5 J'installe un thermostat programmable

en savoir + :

https://www.ecologie.gouv.fr/gestes-plus-efficaces-au-quotidien?gclid=Cj0KCQjwkt6aBhDKARIsAAyeLJ06PGaQivCfyNRxnymrx0kFrToCE8yzyxwRttFc3xj5TLZ903RdMaAgy9EALw_wcB&gclid=aw.ds



2023 : L'ANNÉE DES ÉCOGESTES

CHAUFFER NOS LOGEMENTS : les 5 éco-gestes

- #1 Je règle mon chauffage à 19° maximum
- #2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche
- #3 J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés
- #4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe
- #5 J'installe un thermostat programmable

Ce que la municipalité fait :

- Un audit énergétique des bâtiments communaux
- Mise en place de thermomètres à l'école dans les salles de classe pour optimiser le chauffage du bâtiment avec la participation des usagers.
- Installation de panels LED dans les bâtiments communaux pour réduire la consommation électrique.



RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU : les 8 éco-gestes

Un français consomme en moyenne 149 L d'eau potable par jour, soit une consommation domestique d'environ 55 m3 par habitant et par an.

Ce que la municipalité fait :

- Installation d'oyas sous les 14 arbres fruitiers du verger pédagogique (en cours)
- Choix de plantes davantage adaptées à la sécheresse (en cours)
- Réflexion pour optimiser la fréquence des lessives à la crèche et à l'école.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !



Histoire d'eau

Retour sur le « pourquoi » des dernières restrictions.

Malgré les précipitations de la fin du mois de septembre la situation hydrique de l'Ouest Lémanique est restée en crise.



La pluviométrie du mois d'octobre a été déficitaire, portant à neuf le nombre de mois en déficit hydrique en 2022.

Ce déficit hydrique cumulé à la baisse de l'indice d'humidité des sols depuis deux semaines a entraîné le niveau bas des nappes souterraines.

Au vu des faibles précipitations prévues jusqu'à début novembre 22,

les ressources en eau disponibles ont diminué.

On a parlé alors de stress hydrique dans l'Ouest Lémanique : le niveau des cours d'eau a atteint des records d'étiage, certains étant même en assec total. Des tensions sont apparues sur les réseaux d'eau potable : les ressources disponibles n'ont plus répondu à l'ensemble des besoins. Les fonctions biologiques des cours d'eau se sont arrêtées.

Il a fallu réserver les capacités de la ressource pour les usages prioritaires comme l'eau potable et les usages en lien avec la sécurité,

la santé, la salubrité publique et l'abreuvement des animaux.

En novembre 2022, le problème de la sécheresse n'était toujours pas résolu dans l'Ouest Lémanique :

9 mois de déficit hydrique + températures d'octobre élevées + précipitations trop faibles + sols encore trop secs = les mesures de réduction drastiques des usages de l'eau ont été maintenues jusqu'au 30 novembre.



CODE DES BONNES PRATIQUES SYLVICOLES

Le CBPS est un engagement de gestion durable, adapté aux petites propriétés forestières, et conforme au Schéma Région de Gestion Sylvicole Rhône-Alpes.



Ce code définit les règles de sylviculture à appliquer à sa forêt pour garantir une bonne gestion.

Ces règles sont de deux niveaux :

- Des règles obligatoires (à respecter strictement et contrôlables par l'administration

- Des préconisations complémentaires, à mettre en œuvre lorsque les conditions le permettent

- Des conseils pour une meilleure gestion

1 le CBPS est un engagement sur 10 ans

Pour le propriétaire non soumis à Plan Simple de Gestion, le CBPS :

- Est reconnu comme une garantie de gestion durable de sa forêt

- Dispense de certaines formalités administratives pour réaliser des coupes, sous réserve de respect des règles

- Est demandé pour bénéficier de subventions publiques et d'exonérations fiscales

- Fait partie des documents de gestion pouvant être demandés par la certification PEFC

2 comment remplir son dossier :

Suivre ce lien :

<https://www.loisin.fr/wp-content/uploads/2021/12/code-de-bonnes-pratiques-sylvicoles-CBPS.pdf>

3 sur le site de la mairie :

loisin.fr vous pourrez retrouver les différents types

de peuplement en Rhône Alpes, les diamètres d'exploitabilité, la façon de régénérer un peuplement et des conseils pour une meilleure gestion de vos forêts.



Le Plan Local d'Urbanisme inter-communal du Bas Chablais est opposable aux tiers depuis le 25/02/2020, il permet d'instruire les demandes d'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables...).

Thonon Agglomération s'est doté d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) approuvé par le Conseil Communautaire le 27/09/2022. Il est immédiatement opposable aux tiers. Il appartient désormais à la commune d'instruire



Les règles d'urbanisme évoluent et ont nécessité le lancement de procédures de modifications simplifiées du PLUi ainsi que l'élaboration du PLUi HM (Habitat et Mobilité et passage de 17 à 25 communes) entraînant la tenue de plusieurs COPIIL : Général, Habitat et Mobilité où la commune participe activement. Ces COPIIL vont permettre de préparer l'aménagement de la commune pour les prochaines années.

Les registres de concertation du public sont tenus à la disposition du public au service urbanisme mais également sur le site de Thonon Agglo.

les demandes d'autorisation, de faire appliquer la réglementation et de suivre les contentieux le cas échéant.

En ce qui concerne l'urbanisme opérationnel, la commune a deux grands projets en cours :

- La fin de la réalisation de l'Orientation d'Aménagement Programmé du chef-lieu, un programme immobilier comprenant des maisons individuelles, intermédiaires et col-

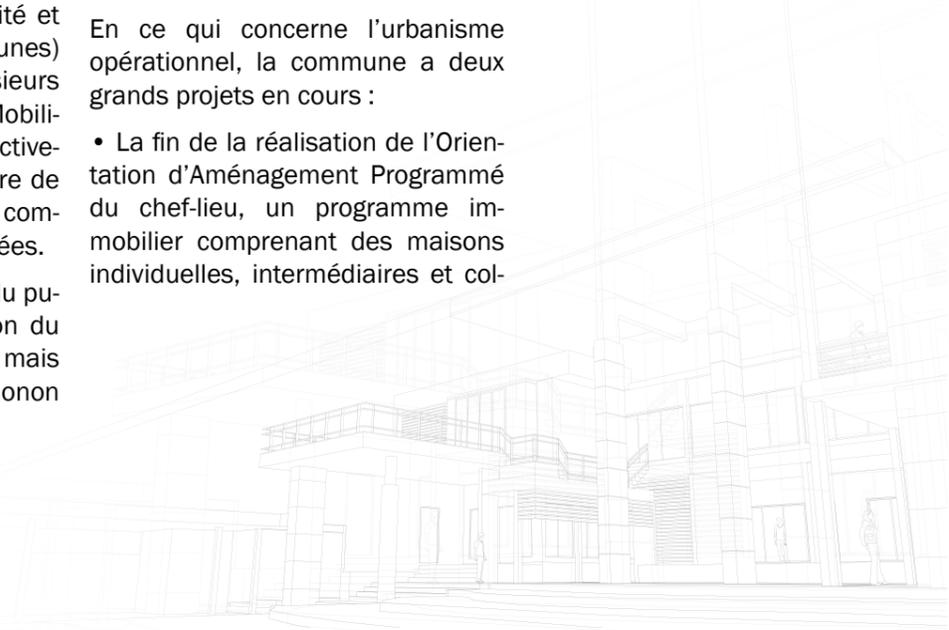
lectives devrait voir le jour pour le second semestre 2025. A l'heure où cet article est rédigé, le permis de construire est attendu en mairie.

- L'extension du groupe scolaire des Mogets, la commune a lancé un concours d'architecte.

Le projet prévoit la réalisation de 4 salles de classe, des locaux pour la périscolaire, l'extension de la cuisine et du restaurant, le réaménagement de la cour et la création d'un préau. Les abords de l'école seront également traités lors de ce concours.

L'enveloppe financière prévisionnelle est de 3 600 000 € HT (valeur juin 2022). 35 candidats ont déposé une offre.

Le jury étudie l'ensemble des offres. Le lauréat sera connu à l'issue du jury qui se tiendra fin mars 2023. La réception de l'extension du groupe scolaire est envisagée pour la rentrée de septembre 2025.



L'ÉCLUSE, LA RÉALITÉ DE DOMICILES REGROUPÉS DANS UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE



ensemble le repas que l'on partagera.

Merci aux associations Loirainoises telles que la bibliothèque, « Regards et boules de poils », Vadrouill'âne, qui participent à ces animations.

La maitresse de maison, présente 28 h par semaine, est là pour organiser ces activités communes et veiller au bien être de chacune.

Cette salle commune est aussi le lieu de rencontre des familles, des amis et de toutes les "visites" de passage. C'est une résidence intergénérationnelle où chacun se rend service.

Il y a tout juste un an les deux immeubles de l'Ecluse étaient inaugurés.

Dans cette résidence se trouvent les domiciles regroupés. Six seniors autonomes ont choisi pour plus de sécurité, d'être locataire d'un T1 indépendant (pour entrer à l'Ecluse, il est nécessaire d'avoir constitué un dossier de demande de logement social).



Une salle commune, dont elles sont co-locataires, complète leur installation. Elles s'y rendent lorsqu'elles ont envie d'être avec les autres pour partager un goûter, des activités diverses, jeux de société, poterie, gym douce, ou

en Région Auvergne- Rhône Alpes. Les subventionneurs sont l'ARS (Agence Régionale de Santé, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et le Département valable jusqu'à fin 2023.

Afin de pérenniser cette réalisation, nous avons concouru pour un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du déploiement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP). Cette aide est demandée par le locataire et c'est le CCAS qui

la reçoit pour gérer la structure. Notre candidature a été retenue et ainsi nous avons l'assurance d'être subventionnés jusqu'à fin 2029. Dans la phase « starter », elle est financée à hauteur de 80% par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et de 20% par le Département.



Nous sommes ravis d'avoir déjà pu partager avec des élus de diverses communes, les éléments de cette réalisation qui a nécessité le travail de 3 mandats, une réflexion approfondie et une collaboration avec différents partenaires tels qu'infirmières, kinésithérapeutes, aides à domicile, Foyer du Léman ...

Les locataires de l'Ecluse ont, aujourd'hui, pris leurs marques, elles se trouvent bien chez elles ou ensemble lorsqu'elles le désirent. La participation réelle des familles est indispensable à ce nouveau mode de vie, riche en échanges et en émotions.

Nous sommes à disposition pour plus de renseignements :
mcsuchet.mairieloisin@gmail.com
 ou en mairie
04.50.94.16.74 en laissant vos coordonnées. Les membres du CCAS se feront un plaisir d'échanger avec vous.



Dossier spécial : Loisin d'antan

ODETTE



À quatre-vingt dix ans, elle ne se départit jamais de son sourire et oppose un « C'est comme ça » résigné à tout ce qu'elle ne peut changer comme à toutes les épreuves qu'elle a vécues. Odette est une leçon de vie, une leçon de joie, tout à la fois.

Au 196, route de Tholomaz, se dresse toujours la maison qui vit naître et grandir cette figure de Loisin et qu'elle ne quittât qu'il n'y que quelques mois pour s'installer dans les appartements intergénérationnels de notre commune.

Autrefois ferme et café de campagne (« Le café des Voirons »), cette bâtisse fut tenue par ses parents avec le soutien de ses grands-parents avant qu'Odette et Maurice, son époux, s'y établissent à leur tour. Au Café des Voirons, on servait sept jours sur sept, de six heures du matin jusqu'à ce que le dernier client quitte les lieux, les jours de congés n'existaient pas entre le bistrot et les bêtes à soigner.

C'était une maison familiale, au sens le plus strict du terme. Parents, grands-parents, enfants partageant le même espace, vivant ensemble et s'entraînant.

Pour nombre d'entre nous, difficile d'imaginer tous les bouleversements qu'a pu vivre Odette au regard du confort matériel actuel que nous avons tôt fait d'oublier. La guerre durant laquelle ses parents ont caché des maquisards, le labour avec le cheval, un incendie ravageant la ferme, des deuils stoppant les rêves dans l'œuf, mais aussi les premières avancées technologiques que nous jugerions succinctes mais si exceptionnelles à cette époque.

C'était une vie de labeur dans laquelle, dès le plus jeune âge, les enfants participaient aux travaux de la ferme et aux corvées de la maison. Pas de télévision, bien sûr, encore moins de jeux autres que quelques poupées et une main pour jouer à la balle. Le temps qui manque à l'amusement, l'argent qui fait défaut pour de jolis vêtements, de nouveaux sabots, une robe de mariée...

On s'habillait chaudement, y compris dans la maison où seul le poêle réchauffait la pièce principale. Les soirées s'égreuaient autour de l'âtre, lieu de regroupement auprès duquel on discutait tout en tricotant ou cousant. Puis on glissait des bouillottes dans les lits pour dormir au chaud.

Le monde d'Odette est le notre et pourtant c'est un monde qui semble différent tant il a évolué en quatre-vingt dix ans. Et elle le transmet à qui prend soin de l'écouter, avec pudeur, par petites touches, se concentrant sur les brillants soleils plutôt que sur les ténébreux orages. Une transmission du souvenir qui permet de prendre toute la mesure de la chance que nous avons d'être nés après, d'être nés plus tard avec tout à notre portée.

L'attachement d'Odette pour sa maison d'enfance l'a gardé toute sa vie sur notre commune. Un attachement qui n'a d'égal que celui que nous avons pour elle.

Audrey Debuyscher
Ecrivain publique



Café du Mont Voiron appelé " Chez Ravonel "

LOISIN D'ANTAN, RACONTÉ PAR GUY BARBIER, À L'AUBE DE SES 90 ANS



Avant tout, il faut se rappeler qu'au début du siècle dernier, beaucoup de suisses, d'origine valaisanne, ont quitté leur pays pour s'installer dans le Chablais.

La famille de Guy fait partie de ces familles qui ont acheté des fermes, à Loisin, dans les années 1915. Aux Arrals, où il n'y avaient que trois fermes, dont deux achetées par des Valaisans.

La mère de Guy a rencontré son mari, natif de Loisin, ils sont partis à Paris travailler, dans les années 1930, et sont revenus pour la naissance de leur premier enfant... Guy ! Guy est né à Charrat, dans le Valais, où ses grands-parents résidaient, car il était de coutume que le premier petit-enfant naisse dans la maison familiale, il y vécut ses premières années, puis est revenu à Loisin.

« Les temps ont bien changé, l'école passait après les récoltes »



Source photos : Bibliothèque de Loisin & archives communales

se remémore Guy, il cultivait les champs le printemps, « foinait » l'été et ramassait les patates l'automne... Et allait à l'école l'hiver.

Le travail était rude, mais Guy a cette force de caractère « on travaille et on ne se plaint pas »

Il se rappelle qu'il étendait des draps pour récolter le colza, ainsi les graines ne s'envolaient pas... la moissonneuse batteuse ne faisait pas encore partie du décor à la ferme.

Lors de son installation « aux Arrals », Son grand-père valaisan avait planté des pieds de vignes Baccots, il reste quelques traces près de la maison de Guy qui se plaît à dire que dans le temps on disait « que ça rendait les gens fous ! »

Les journées étaient longues, traite des vaches, cultures, récoltes rythmaient le travail à la ferme.

Guy se rendait à la fruitière à Marcorens pour livrer le lait, dans une boille, ci celle-ci n'était pas trop pleine, il pouvait l'emmener en vélo, sinon, il devait l'apporter à pied.... Et revenir le plus vite possible pour finir toutes les tâches prévues dans la journée.

« Pas le temps de s'amuser ! Les moments où je pouvais profiter, c'était quand j'allais chez mes tantes à Morges, là, j'enlevais les yeux des pommes de terre qui avaient été épluchées au préalable et j'avais droit à un morceau de chocolat, le luxe pour un enfant des années 1940.... Maintenant, mes enfants savent pourquoi j'aime autant le chocolat !!! »

Guy a ce caractère qui lui permet de s'adapter à tout et à tous les travaux

agricoles, pas un plus que l'autre ne lui plaisait, il fallait travailler et aider les parents à la ferme.

Les outils utilisés étaient le trident, la brouette, le râteau faneur et le cheval était une aide précieuse, il aidait à tirer la houe et la herse.

Avec l'aide de son oncle, maréchal-ferrant, et d'un voisin, a été construite la « Talbot transformée », « on trouvait des idées pour nous aider à trouver le travail moins dur ! la Talbot transformée a été le premier tracteur de la ferme »

Dans les années 1950, le tracteur fit son apparition, une belle avancée pour le paysan.

Premier tracteur dans la commune, il servait à labourer les champs des loisinois et des communes environnantes.

Puis, viendra l'achat de la moissonneuse-lieuse, Guy se rend chez les « gens » pour

moissonner car tous les cultivateurs n'avaient pas les moyens d'en avoir une.

En 1970, Guy construit sa maison en Haut des « Arrals », il s'amuse à redire la phrase qu'il a entendu bien souvent « Tu es fou d'aller construire là-haut ! tu seras loin de tout ! » et de rajouter « Maintenant, je suis près de tout ! les maisons sont toutes appondues jusqu'à Tholomaz ! »

Voilà les souvenirs de Guy qui, à 90 ans, est toujours prêt à rendre service, et qui a toujours beaucoup d'humour, il me dira, après notre discussion : « au fait, la municipalité des années 50, n'avait pas voulu goudronner la route des Arrals jusqu'à la ferme, car ils disaient : là-haut, ce sont des calotins, ils n'en ont pas besoin ! »



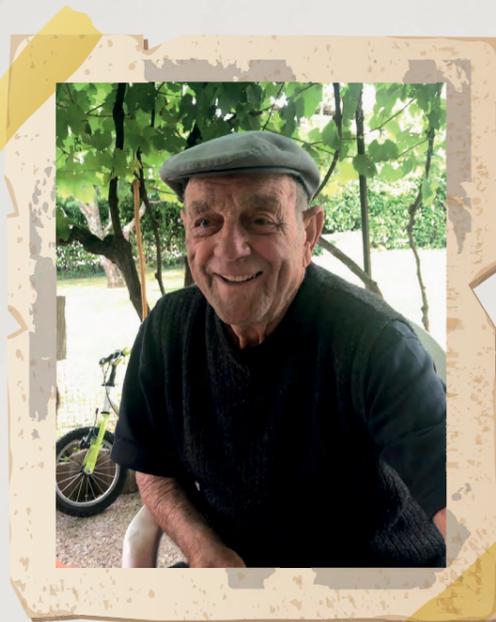
HOMMAGE À ALEXANDRE PAROISSE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 AU CIMETIÈRE DE LOISIN

Quand j'écris ce message du comité chablaisien de l'ANACR j'ai sous les yeux une photo : celle d'Alexandre Paroisse à qui nous rendons hommage aujourd'hui et de son camarade de Bons en Chablais, Lucien Ravonel, disparu il y a plus de 4 ans, photo prise le 18 août 2017 devant la mairie de Cluses. Que faisaient ces deux anciens résistants chablaisiens à Cluses lors de ce 73^{ème} anniversaire de la Libération de Cluses ?

Pour cela il faut revenir en arrière, en ce printemps 1943, où les jeunes de la classe 1942, sont astreints par le gouvernement de Pétain à partir travailler en Allemagne. Comme la grande majorité des jeunes chablaisiens, Alexandre va dire NON.

Avec l'aide des Résistants sédentaires, il bénéficie de faux papiers, qui lui permettent d'éviter certains contrôles, mais il doit être prudent car, y compris à Loisin d'autres Français qui ont choisi la collaboration avec les nazis, ceux qu'on appelle les miliciens. Et le voilà devenu l'un de ces Franc-Tireurs et Partisans les F.T.P., particulièrement actif dans la lutte contre l'occupant et ses alliés. Avec eux il participe à plusieurs opérations.

Finalement il ne s'en sort pas trop mal Alexandre. Jusqu'à ce soir du 6 juin 44, où répondant à l'appel de l'Etat Major des forces Françaises de l'intérieur, les F.F.I, il rejoint avec ses camarades du secteur de Douvaine les maquis mis en place dans les Voirons, à partir de la Covaz. En lançant cet appel ; le chef du 2^{ème} bataillon F.T.P ne pensait pas qu'il aurait un tel succès : bientôt ils sont quelques 350 hommes, dans la grande majorité sans formation militaire, hébergés dans les chalets



des Voirons. La situation est grave, car la garnison allemande d'Annemasse comme celle de Cluses pourrait mener une opération comme celle menée quelques semaines plus tôt au Glières.

L'état-major départemental F.T.P. décide alors de déplacer deux compagnies formées de bas chablaisiens pour l'essentiel, commandées par deux douaniers Vaissellet dit Frédéric d'Yvoire et Bourgeois dit rigadin de Loisin. Et ces deux compagnies, tantôt à pied, vont rejoindre les Carroz d'Araches au-dessus de Cluses. Et c'est ainsi qu'Alexandre et Lucien participeront à la libération de cette

ville, combat victorieux mais qui couta la vie à 12 combattants volontaires de la Résistance.

Ainsi leur place était largement justifiée en cette date d'anniversaire. Pour la première fois depuis la Libération, 73 ans après ils se retrouvèrent à Cluses, en compagnie de deux anciens libérateurs de l'Armée Secrète.

J'ai plusieurs fois échangé avec Alexandre, membre actif de notre comité ANACR du Bas Chablais. Malheureusement je n'ai pas pris de notes ou certaines ont été égarées. Avec l'aide des documents familiaux il serait bien de reconstituer son parcours à

l'intention des jeunes générations celui d'un patriote de 20 ans n'acceptant pas l'occupation de l'armée nazie.

Pour l'année de ses 100 ans, Alexandre nous a quittés, dernier Résistant de l'ANACR dans le Bas-Chablais. Salut à toi au nom de tous tes camarades disparus et au nom des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation qui continueront à travailler pour que votre combat ne tombe pas dans l'oubli.

Bernard Neplaz

REMISE DES MÉDAILLES

MADAME LE MAIRE DE LOISIN ET LE CONSEIL MUNICIPAL



VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022



Les médaillés : Christian Favrat, Charles Tavernier, Roland Comte, Gérard et Jacky Chouard

NAISSANCES

24 octobre 2021..... Assia EL AMRANI
 5 novembre 2021..... Florian MEDICO MODELON
 24 novembre 2021..... Angelina DI MARE
 26 novembre 2021..... Esmée GUENAOU
 12 janvier 2022..... Emma ZOUAOU
 26 mars 2022..... Teyana AFRIYIE
 18 mars 2022..... Mike BOCCARD
 3 juin 2022..... Timéo BERTHET MERLIN
 7 juin 2022..... Layann VIDAL BEN MILED
 22 juin 2022..... Zack MOINE
 30 juin 2022..... Chiara LIEBAR SACCU
 25 juillet 2022..... Sam DUCROZ
 9 août 2022..... Alma MARTINEZ BALLA KPAMA
 2 août 2022..... Maxine CORRET
 10 août 2022..... Lina EL AZZOUZI
 21 août 2022..... Alix AUBERT
 21 octobre 2022..... Liam DEVALLOIS

MARIAGES

30 avril Thibaut MOREL & Alexia PATRONI
 20 août Dorian ENTRAYGUES
 & Justine GOSELIN
 20 août Tristan PONCET & Erika FLAMME

14 décembre..... Philippe RASCHETTI & Liliane MUREZ
 16 décembre..... Driss FARJANI & Laurence BOURGEOIS
 22 décembre..... Patrice JURIN
 & Laura BURNIER-DÉCHON
 22 décembre..... Patrick MEYER & Rose-Marie FOURNIER
 26 décembre..... Christian BARBIER & Christine ALLAIN

PACS

18 décembre 2021..... Fanette SIBUÉ BLANC & Tom BATY
 18 décembre 2021..... Laura BURNIER-DÉCHON
 & Patrice JURIN
 20 janvier 2022..... Victoria GRASSO & Léo YACEF
 20 mai 2022..... Julie JEANNERET DIT GROSJEAN
 & Thomas GERVAIS BLONDEL

DÉCÈS

23 octobre 2021..... Roland SAUTHIER
 26 mars 2022..... Ghislaine PLASSON
 veuve de André TAGAND
 26 avril 2022..... Josseline LE BORGNI TANTON
 veuve de Marc DUHAMEL
 8 juin 2022..... Jeannette MICHOUX
 veuve de Charles BULLAT
 4 septembre 2022..... Alexandre PAROISSE
 17 novembre 2022..... Louisa NOVERRAZ

NATURALISATION

Sept années pleines auront été nécessaires pour que Yusra et Evan Estaïffo ainsi que leurs deux filles Séléna et Bella, obtiennent la nationalité française.

Fuyant leur ville Qaraqosh ravagée par la guerre, ils arrivent, démunis de tout, à Loisin le 25 mars 2015. Et sur leur toute nouvelle carte d'identité, que tous quatre nous montrent avec fierté, s'inscrit la mention « délivrée le 20 mars 2022 ».

Quel parcours difficile pour en arriver là !

Quitter le statut de « **réfugié politique** » et obtenir la nationalité française a demandé sept années d'efforts et d'engagements : trouver un



Le 15 novembre 2022 cérémonie officielle - remise du certificat de naturalisation par le sous-préfet Emmanuel COQUAND ; en présence de Laetitia VENNEN, maire de Loisin.

logement, du travail, scolariser les filles, apprendre la langue française mais aussi l'Histoire et la Géographie de leur pays d'accueil, se lancer dans le dédale des démarches administratives, patienter face à certains reports (covid oblige !), attendre avec anxiété quelques rendez-vous... puis finalement passer l'examen final aux difficultés nombreuses. Nous l'avons pu vérifier, peu d'entre nous connaissent aussi bien leur Histoire de France que ces nouveaux français.

Bien que domiciliés à Douvaine, la famille Estaïffo est bien intégrée à Loisin, Evan travaille dans un commerce et Yusra à l'école des Mogets où sont également scolarisées leurs deux filles Séléna et Bella.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : À QUOI ÇA SERT ?

A collecter des informations pour décider...



Le recensement permet de connaître la population française et ses caractéristiques (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement, les migrations etc...). C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local c'est un véritable outil pour les élus de la commune qui les aide à prendre des décisions adaptées à la collectivité. (exemples : prévisions des équipements collectifs, etc...).

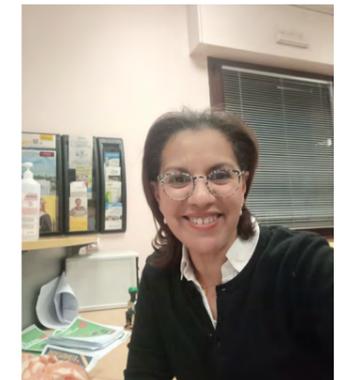
La connaissance des statistiques issues du recensement aide également à cibler les besoins en logement, aide les entreprises à mieux connaître leurs clients, aide les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement un acte simple, un geste civique utile à tous !

Le recensement de la population à Loisin c'est du 19 janvier au 18 février 2023

RESERVEZ UN BON ACCUEIL AUX 3 AGENTS RECENSEURS

Evelyne PERRIER, Kaima HENNI et Alexandra VALLET



ET AUSSI À ÉCRIRE L'HISTOIRE...

La première indication connue sur la population de Loisin, date de 1413.

À ce moment, la paroisse comptait 55 « feux » (foyers). On compte ordinairement une moyenne de 5 à 6 personnes par feu. Loisin avait donc entre 280 et 330 habitants.

En général, le nombre des naissances dépassait chaque année celui des décès, mais beaucoup abandonnaient le pays natal. C'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la population de Loisin augmente, avec 470 habitants en 1793.

En 1853 on recense 794 habitants répartis en divers hameaux : chef lieu avec Luge et Ruaz : 215, Ballavais : 115, Vidonne 72, Guichard et Mogets 179, Curtelland (Cortelan) 38 Tholomaz : 148 les maisons isolées : 27 habitants.

En 1882 on recense 705 personnes et en 1898, 718.

Les conditions de vie à Loisin à cette époque se trouvent en général dans un état assez favorable à en juger par le nombre de ceux qui parviennent à une vieillesse relativement avancée. De 1686 à 1896, il y a eu à Loisin en l'espace de 210 ans 2 227 décès. Dans ce nombre on compte 216 sexagénaires, 202 septuagénaires, 113 octogénaires, 4 nonagénaires et 1 centenaire : Pierre DELUERMOS, décédé le 12 février 1723 dans sa centième année !

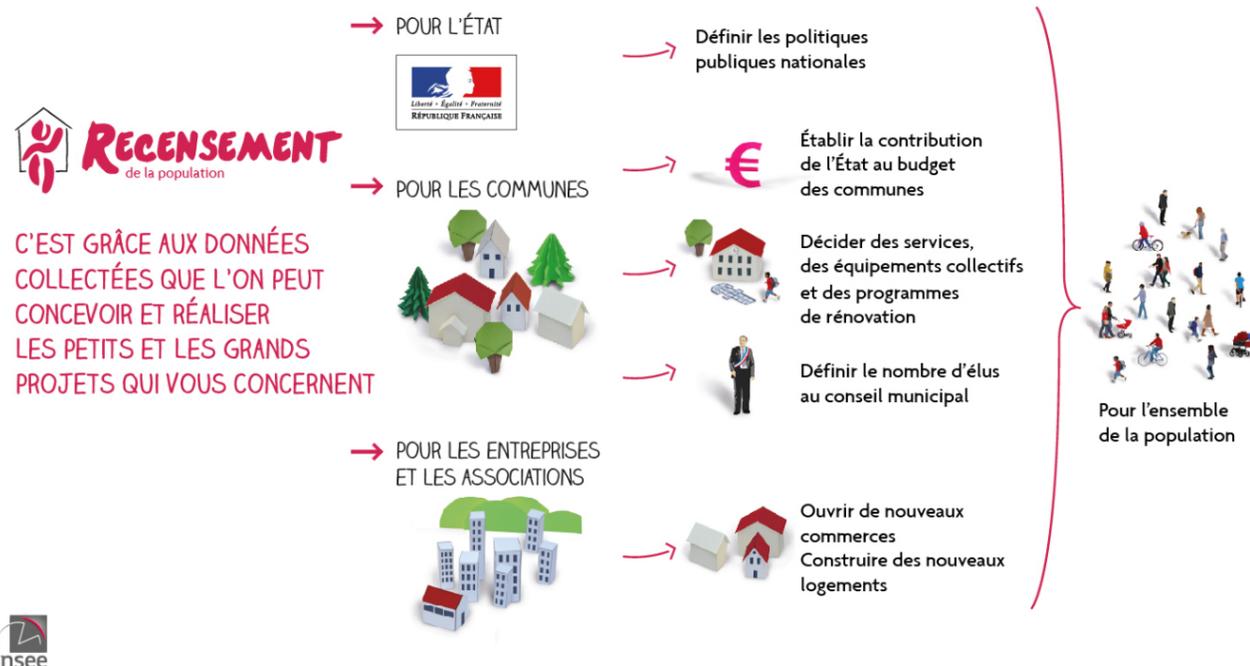
L'occupation des habitants de Loisin est l'agriculture. Il y a 4 siècles les bois et les taillis occupaient une grande partie du territoire loisinois. Les environs de Ballavais et Tholomaz ont commencé à être cultivés

vers le milieu du XVII^e siècle, et le quartier des Arrals n'a été défriché que bien plus tard. Cette situation ne suffisait pas au développement économique de la commune avec la seule vente de coupe de bois. Les vins furent plus rémunérateurs. Il s'en exportait annuellement à peu près 40 chars soit 260 hectolitres. Au XIX^e siècle les voies de communication se développent et par là même les échanges commerciaux avec Genève.

Au fil des recensements, on peut retrouver le lieu d'origine et l'époque d'arrivée des familles. (Voir page suivante)

Alors vous voyez, plus que des statistiques, des données collectées, le recensement est aussi un moyen d'écrire une page d'histoire sur l'évolution de votre commune.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



QUELQUES EXEMPLES DE NOMS D'ANCIENNES FAMILLES SUR LOISIN :

Source : notice historique de l'Abbé MORAND, et détails tirés des archives paroissiales

ARPIN : venue d'Excenevex comme fermiers en 1879. François demeure fixé à Loisin par son mariage avec Joséphine Couty.

BARBIER : Pierre né à Marigny-Saint-Marcel, s'établit à Loisin en 1869 après son mariage avec Victoire Piccard.

BERTHET : cette famille est originaire des Allinges et vient habiter sur Loisin en 1705 après le mariage de Jean Berthet avec Guillemine Dunand.

BETEMPS : venue de Saxel vers 1880

BOSSON : originaire d'Onnion, devenue propriétaire à Loisin vers 1870

BOURGEOIS : plusieurs anciennes familles

CLAIRENS : Michel né à Bons vint fermier à Tholomaz vers 1830. Ses descendants acquièrent de nombreuses propriétés sur Loisin.

COLLOMB : venue d'Yvoire vers 1740. Fermiers de la propriété Pelloux pendant plus de 130 ans.

DELESCHAUX OU LESCHAUX : Deux familles aujourd'hui distinctes, originaires de Saint Jean de Tholome, donnent leur nom au village : Tholomaz.

LAIDEVANT : venue d'Annecy en 1800 par mariage de Jean avec Charlotte Luccaz

LAPIERRE : originaire de Lugrin et fixée à Loisin en 1724 par le mariage de Guérin avec Nicolarde Bourgeois

MEGEVAND : venue de Feigères en 1746 à la suite du mariage de Charles avec Françoise Comte.

MONTMASSON : Nicolas né à champéry se fixe à Loisin en 1753

PAROISSE : venue de Massongy en 1811 par le mariage de Joseph avec Annette Dubouloz

ROCHEX : venue de Ballaison en 1888 par le mariage de Jean avec Valentine Collomb

VIGNY : venue de Brens en 1746 par le mariage de Jean-Claude avec Nicolarde Leschaux

VINCENT : famille originaire de Ballaison. Vient sur Loisin en 1722 par le mariage de Marc-Antoine avec Marie Couty



Vacances scolaires :

4 au 20 février
du 8 au 24 avril

Jours fériés :

Lundi 10 avril (Pâques)
Lundi 1^{er} mai (Fête du travail)
Lundi 8 mai (Commémoration)
Jeudi 18 mai (Ascension)
Lundi 29 mai
(Lundi de Pentecôte)
Vendredi 14 juillet
(Fête nationale)
Mardi 15 août (Assomption)
Mercredi 1^{er} novembre
(Toussaint)
Samedi 11 novembre
(Armistice)
Lundi 25 décembre (Noël)

JANVIER

5 :ROIS
15 :CONCERT NOTES EN PORTÉE
21-22 :VENTE BOUDINS ET ATRIAUX VÉTÉRANS
22 :VŒUX

FÉVRIER

4 :SOIRÉE CHOUCROUTE LE REVEIL

MARS

4 :CONCERT DORIA
8 :CARNAVAL

AVRIL

8 :CONCERT COULEURS GOSPEL
29-30 :THÉÂTRE FUN EN BULLE

MAI

8 :CÉRÉMONIE
20 :SOIRÉE DANSANTE ZAZMI

JUIN

3 :JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT
3 :CONCERT MAMASAI
7 :SPECTACLE ENFANTS MJC
11 :VIDE GRENIER SOU
16 :MARATHON - ZUMBA

SEPTEMBRE

.....FORUM DES ASSOCIATIONS

OCTOBRE

7 :OCTOBRE ROSE

NOVEMBRE

11 :CÉRÉMONIE

DÉCEMBRE

1 :ILLUMINATIONS

Plus d'informations sur le site communal www.loisin.fr



LES VIGNES DE PARADIS : L'OUVERTURE D'UNE BELLE CUVERIE



Nous sommes heureux de vous annoncer le déménagement de notre domaine au 2 route des Gravannes et sommes ravis de vous accueillir sur notre nouveau point de vente dès le 2 février 2023, du jeudi au samedi de 18h30 à 23h00.

Nous sommes également enthousiastes de vous annoncer l'ouverture de notre bar à vin, un lieu convivial où vous pourrez déguster nos cuvées accompagnées de planchettes locales.

Les Vignes de Paradis vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.



Réservation conseillée au 04 50 15 18 41.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Rendez-vous le 1^{er} décembre 2023



INFOS UTILES

MAIRIE DE LOISIN

1 Grande Rue - 74140 LOISIN - 04 50 94 16 74
mairie@loisin.fr - www.loisin.fr -  politeia.fr
 commune de loisin -  commune_de_loisin

Horaires d'ouverture * :

	Matin	Après-midi
Lundi/Mardi	Fermé	14h00 - 18h00
Mercredi/Jeudi	09h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	09h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	Fermé	

* Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires

Groupe scolaire des Mogets :

Directrice Mme ROSSI : 04 50 94 18 40
Inscriptions scolaires uniquement en mairie :
se munir du livret de famille et du carnet de santé

Services périscolaires et cantine :
04 50 94 91 00 et periloisin@gmail.com

Micro-crèche « Les Pousses Vertes » :

Directrice Mme Nelly POENSIN CAILLAT : 04 50 43 07 25
microrecheloisin@orange.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie Douvaine : 04 50 94 00 09

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

Antenne de justice (Thonon les Bains) 04 50 17 04 82

SPA d'Arthaz, Animaux secours : 04 50 36 02 80

Centre des Impôts (Thonon les Bains) : 04 50 26 79 00

Thonon Agglomération (eau potable) : 04 50 72 40 26
(eaux usées) : 04 50 31 25 00

Thonon Agglomération
(déchets, transports scolaires) : 04 50 94 27 27

Pôle médico-social Douvaine : 04 50 33 23 93

Maison médicale de garde de
hôpitaux du Léman : 04 50 83 20 00

Invitation

CEREMONIE DES VOEUX

2023

LOISIN
22 JANVIER - 17H30
Salle des fêtes

Animation musicale - Risotto aux bolets

Intercommunalité :

Thonon Agglo (eaux usées / eau potable) : 04 50 31 25 00
Centre de secours de Douvaine : 04 50 94 30 64

La commune de Loisin met à disposition des habitants
des conteneurs et bacs de tri nécessaires à la collecte
et au recyclage des ordures ménagères.

Accès déchetteries : vignette gratuite à retirer en mairie
Déchetterie des Bracots à Bons en Chablais : 04 50 39 46 86

Fermeture hebdomadaire le mercredi
Déchetterie d'Artangy à Douvaine : 04 50 94 24 52
Fermeture hebdomadaire le jeudi

Maison médicale de garde des Hôpitaux du Léman :
04 50 83 20 00

Hôpital Georges Pianta - 3 avenue de la Dame - Thonon
Tous les soirs de 20h à 22h / Samedi de 12h à 22h
Dimanches et jours fériés de 8h à 22h